

AQVITANIA

TOME 17

2000

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

*Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,
du Centre National de la Recherche Scientifique,
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III*

SOMMAIRE

J.-P. BAIGL, Barbezieux, Les Petits Clairons (Charente), un atelier de potier du deuxième âge du Fer.....	7
ANNEXE	
J. GOMEZ DE SOTO, Commentaire sur le mobilier céramique et interprétation de la fosse 3038 du site laténien des Petits Clairons à Barbezieux.....	55
M. SCHÖNFELDER, Le mobilier métallique de la tombe à char tardo-celtique de Boé (Lot-et-Garonne)	59
T. MARTIN ET J.-L. TOBIE, Les débuts de la romanisation du site de Saint-Jean-le-Vieux (<i>Imus Pyrenaeus</i>), à travers l'étude des céramiques sigillées italiques et sud-gauloises	83
E. ROSSO, Présence de la <i>domus</i> impériale julio-claudienne à Saintes : statuaire et épigraphie	121
DOSSIER "L'AGGLOMÉRATION ANTIQUE DE BRION À SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL (GIRONDE - FRANCE)"	
151	
P. GARMY, Introduction, présentation générale des recherches récentes, historiographie	153
M. FINCKER, Le théâtre : analyse préliminaire des structures	167

DOSSIER "ROUTES D'AQUITAINE"	181
J.-P. BOST,	
Introduction	
 I - LA DIAGONALE D'AQUITAINE	
B. BARRIÈRE ET J.-M. DESBORDES,	
Un itinéraire de solitude : la "Diagonale d'Aquitaine" entre Saint-Pardoux et La Tour-Blanche (Dordogne)	185
 II - LA ROUTE ANTIQUE DU LITTORAL ATLANTIQUE	
B. MAURIN, B. DUBOS ET R. LALANNE,	
Historique des recherches	207
B. MAURIN, B. DUBOS ET R. LALANNE,	
Les longs-ponts de <i>Losa</i>	211
F. THIERRY,	
La station routière de <i>Segosa</i>	217
S. BARRAU ET J. BOURDEN,	
La voie romaine de Saint-Julien à Castets	225

III - LA VOIE AIRE-LESCAR

F. DIDIERJEAN, Le chemin de sainte Quitterie	233
---	-----

NOTES

F. MARCO-SIMÓN ET I. VELÁZQUEZ, Una nueva <i>defixio</i> aparecida en Dax (Landes)	261
---	-----

J. SANTROT, Quatre autels votifs gallo-romains de la vallée de Luchon au musée Dobrée - Nantes (Loire-Atlantique)	275
---	-----

W. MIGEON, Un fragment du rempart romain de Bordeaux	285
---	-----

ANNEXE 1

A. ZIEGLÉ, Le bloc sculpté 5009 découvert place Pey-Berland	293
--	-----

ANNEXE 2

L. MAURIN, L'épithaphe de Iulius Quintus	295
---	-----

Emmanuelle Rosso

Allocataire de recherche
Maison Méditerranéenne
Sciences de l'Homme
Aix-en-Provence

Présence de la *domus* impériale julio-claudienne à Saintes : statuaire et épigraphie *

RÉSUMÉ

La ville de Mediolanum Santonum, qui fut selon toute vraisemblance la capitale de l'Aquitaine augustéenne, a livré un ensemble important d'inscriptions et de statues dédiées à la famille impériale julio-claudienne, dont fait partie l'arc dit "de Germanicus". Loin d'être des hommages isolés et ponctuels, ils prennent place au sein d'un véritable programme qui fut orchestré, entre le règne de Tibère et celui de Claude, par une même famille de Iulii, dont certains membres exercèrent des charges en relation avec le culte impérial. Ces monuments et les effigies qui les décoraient furent intégrés à des groupes, dont la composition a suivi les vicissitudes de la politique successorale de ces empereurs ; érigés à des tournants importants de l'histoire de la dynastie, ils illustrent la part active que pouvaient prendre les élites locales, par le biais de l'évergétisme municipal, à la diffusion de l'image impériale en milieu provincial.

ABSTRACT

In Mediolanum Santonum, capital of the Augustan Aquitania, were discovered many inscriptions and statues dedicated to several members of the Julio-claudian family. These are not to be considered as isolated homages ; they are parts of an iconographic program established between the reign of Tiberius and the one of Claudius by several members of a same family, who hold public offices in relation with the imperial cult. These statues were integrated into groups whose composition followed the mutations of the imperial successional politics. Built up at important turning-points of the dynasty's story, these monuments illustrate how the local elites could participate, through municipal evergetism, to the diffusion of the imperial image in the provinces.

la direction de M. le Professeur J.-Ch. Balty, que je tiens à remercier tout particulièrement pour ses conseils, suggestions et corrections. Que soient également remerciés M. F. Bérard et Mme G. Di-Vita Evrard, qui m'ont permis de présenter ce dossier au séminaire d'épigraphie de l'École Normale Supérieure, ainsi que Mme Catherine Duffault et G. Dumerchez (Conservation du Musée archéologique de Saintes), qui m'ont autorisée à évoquer ces œuvres et à en publier des clichés.

* Ce travail fait suite à un mémoire de DEA intitulé : "Portraits impériaux de Narbonnaise, d'Aquitaine et de Lyonnaise : statuaire et épigraphie", soutenu en juin 1999 à l'Université de Paris IV sous

La ville de *Mediolanum*, chef-lieu des Santons, est, selon l'expression de Louis Maurin ¹, une "création *ex nihilo* née de la conquête romaine" ²; située à un point de passage important du réseau routier gaulois mis en place par Agrippa – au croisement, sur la Charente, de la voie venant de Lyon et de celle menant à Bordeaux, elle a selon toute vraisemblance été fondée au moment même où ce réseau fut achevé, lors du troisième voyage en Gaule de l'*adiutor* et gendre d'Auguste, vers 20-19 a.C. ³; quelques années plus tard, entre 16 et 13 a.C., elle se voit sans doute promue au rang de capitale de la nouvelle province d'Aquitaine issue du morcellement de la *Gallia Comata* en trois circonscriptions ⁴. Ainsi, comme l'attestent les sources archéologiques, la fondation de cette ville née en même temps que le Principat et conçue pour être le miroir de Rome en Aquitaine coïncida d'emblée avec un apogée : dès l'époque augustéenne, en effet, la ville prit un visage résolument romain en se dotant d'un centre monumental urbain richement décoré ⁵.

Pourtant, la majeure partie des édifices publics de Saintes antique ne nous est connue que par des blocs d'architecture issus de leur démontage systématique et de leur emploi dans le rempart du Bas-Empire ; pour regrettable qu'elle soit, cette spoliation a toutefois permis la conservation d'un gigantesque ensemble d'éléments ornementaux, d'inscriptions et de sculptures qui font de la collection saintaise l'une des plus riches collections archéologiques d'époque romaine provenant d'une ville des Trois Gaules. Si la première catégorie de témoignages – les éléments architecturaux – ont été tout récemment étudiés de façon minutieuse et exhaustive par Dominique Tardy ⁶ et si l'on doit à

Louis Maurin la publication d'un très précieux *corpus* des inscriptions de Saintes ⁷, la sculpture en ronde-bosse n'a été que peu étudiée. Elle est pourtant d'un intérêt tout particulier : quoique l'absence de vestiges pré-romains et la disparition quasi-totale des édifices julio-claudiens interdise d'établir avec précision la topographie de Saintes antique, l'abondance des témoignages iconographiques provenant d'édifices publics permet en revanche de comprendre quel fut l'impact du nouveau régime sur l'image urbaine.

Un nombre important des sculptures découvertes relèvent en effet de "l'art officiel", c'est-à-dire d'une production artistique dont les motifs et les modèles sont choisis par le pouvoir central pour être les supports d'une définition du nouveau régime, mais aussi les moyens d'une véritable "mise en scène" du pouvoir : il s'agit notamment des portraits d'empereurs et de membres de la famille impériale, qui s'intègrent le plus souvent à des groupes statuaire dont la composition, destinée à imposer l'idée dynastique, met en lumière les options politiques d'un moment donné de l'histoire de la *domus* impériale ⁸.

Les témoignages attestant la présence à *Mediolanum* de telles effigies sont particulièrement éclairants, tant par leur qualité que par leur cohérence : tout d'abord, ils datent tous de la période julio-claudienne, ce qui témoigne d'une présence particulièrement forte de la première dynastie d'empereurs ⁹ et illustre de manière exemplaire la phase de mise en place du régime ; d'autre part, ils permettent d'aborder toutes les questions soulevées par ce type de monuments, puisque nous sont parvenus à la fois des bases de statues, des dédicaces impériales, des

1. Maurin 1978.

2. Voir aussi Bedon 1999, 46-7 : les *Santones* y auraient installé leur chef-lieu après la conquête césarienne, à une vingtaine de kilomètres d'un *oppidum* antérieur.

3. Roddaz 1984, 73, 394-5, 637.

4. Certains historiens pensent toutefois que c'est vers 27-25 a.C., lors de son séjour à Narbonne, et non en 16-13, qu'Auguste procéda à cette réorganisation ; cf. Bedon 1999, 77-78.

5. C'est d'ailleurs en partie en raison de la précocité et de l'ampleur de sa monumentalisation que Saintes est considérée comme ayant rempli les fonctions de capitale de l'Aquitaine au Haut-Empire ; cf. Bedon 1999, 90-1.

6. Tardy 1989 ; *Id.* 1994.

7. Maurin 1994a.

8. Balty 1988, 31-45.

9. Cette prédominance des membres de la famille julio-claudienne est un phénomène commun à l'ensemble des grandes agglomérations gauloises ; la situation est donc comparable à celle que l'on trouve en Italie (voir, pour cette région, les analyses de Cogitore, 1992, 817-870). La documentation africaine offre en revanche un tableau tout différent, puisque moins d'un cinquième des dédicaces impériales remonte aux Julio-Claudiens ; je tiens à remercier ici Fr. Hurllet qui m'a communiqué les résultats de son étude sur les portraits impériaux d'Afrique aux deux premiers siècles de notre ère.

fragments d'effigies en marbre ou en bronze, mais aussi des têtes-portraits ; enfin, autant que l'on puisse en juger d'après les inscriptions dédicatoires, ils ont pour plusieurs d'entre eux été "financés" par les membres d'une même famille de notables. Nous disposons donc pour Saintes d'une exceptionnelle variété de témoignages, variété qui, contrairement à ce qui se passe pour les autres agglomérations, où les divers monuments correspondent à des époques différentes, ne conduit pas à un éclatement des données.

La présente étude aura donc pour objet les hommages statuaires rendus aux membres de la *domus* julio-claudienne dans la capitale de l'Aquitaine nouvellement créée ; il s'agira avant tout de les réinsérer dans un contexte historique en les confrontant à d'autres ensembles romains et provinciaux et en essayant de mettre en évidence plusieurs phases, mais aussi de les replacer dans leur cadre urbain, au sein de ce qui constitue, on le verra, un véritable programme iconographique de grande ampleur.

Il convient en tout premier lieu de présenter très succinctement les œuvres qui entrent dans le cadre de ce travail. Le dossier iconographique comporte cinq témoignages : un portrait d'Auguste¹⁰ (fig. 5), une tête féminine (fig. 6) identifiée jusqu'à présent comme une effigie d'Antonia Minor, pour laquelle je souhaiterais proposer une nouvelle identification¹¹ ; une statue masculine acéphale¹² (fig. 9), que l'on peut selon toute vraisemblance rapprocher de l'une des bases conservées, un fragment de statue équestre monumentale en bronze doré¹³ (fig. 3) et, enfin, un fragment de statue cuirassée¹⁴. Les inscriptions impériales sont, elles aussi, au nombre de cinq : les trois dédicaces situées à l'attique de l'arc dit "de Germanicus" (fig. 2) – qui mentionnent Germanicus, Tibère et Drusus le Jeune¹⁵ – une base de statue de Drusus III, fils

de Germanicus¹⁶ (fig. 8), et enfin le piédestal d'une statue de l'empereur Claude¹⁷. Le corpus comprend donc dix œuvres, ce qui peut paraître réduit, en regard de groupes comme celui de Béziers¹⁸, dont l'état de conservation est bien meilleur ; c'est en réalité inespéré, si l'on se souvient que les portraits impériaux sont extrêmement rares dans les Trois Gaules ; l'ensemble de la province d'Aquitaine n'a en effet livré à ce jour qu'une trentaine d'exemplaires¹⁹, de sorte que ces effigies représentent le tiers de ce qui est parvenu jusqu'à nous. C'est dire l'importance du dossier saintais, d'autant plus que les témoignages sont très rapprochés dans le temps – ils s'échelonnent sur une trentaine d'années, entre le règne de Tibère et celui de Claude – et que la mention des dédicants révèle une étonnante continuité dans la pratique des hommages rendus aux empereurs.

1. LA PHASE TIBÉRIENNE : L'ARC DIT "DE GERMANICUS"

Remarques sur la composition et l'aspect du groupe statuaire

Un premier ensemble statuaire, constitué des effigies de Tibère, Drusus II et Germanicus, couronnait le seul monument en grand appareil encore debout à Saintes, l'arc routier à deux baies destiné à marquer, sur la voie d'Agrippa, l'entrée dans la ville et le passage du fleuve (fig. 1) ; ce groupe a entièrement disparu. Sont conservées toutefois les trois dédicaces qui figurent à l'attique du monument, sur la façade occidentale – donc du côté de la ville.

La tripartition de l'inscription, qui décrit trois champs épigraphiques juxtaposés, correspond sans aucun doute, ainsi que l'a noté Louis Maurin, à la disposition des effigies qui surmontaient la plate-forme supérieure²⁰ : la titulature de Tibère occupe le centre de la composition et s'étend sur deux lignes,

10. Cat. n° 6.

11. Cat. n° 7.

12. Cat. n° 8.

13. Cat. n° 10.

14. Cat. n° 9.

15. Cat. n° 1, 2 et 3.

16. Cat. n° 4.

17. Cat. n° 5.

18. Récemment publié par Balty & Cazes 1995.

19. Très exactement 15 portraits et 22 bases de statues impériales.

20. Maurin 1994a, 84.



Fig. 1 : L'arc de Saintes. Vue de la façade orientale (Cliché Musée archéologique de Saintes).

contrairement à celles des princes qui sont plus étroites et en comportent trois ; cette position de la statue de Tibère semble le désigner comme destinataire privilégié du monument. Il était entouré de son fils Drusus et de son neveu et fils adoptif Germanicus ; l'édifice ne doit donc son nom d'"arc de Germanicus" qu'au meilleur état de conservation de la dédicace mentionnant ce dernier ²¹. Quelles sortes de représentations pouvaient couronner cet édifice, et quel est donc l'aspect probable de ce groupe statuaire ?

A Rome même, mais aussi dans les provinces, nombreux sont les arcs honorifiques qui, dès le règne d'Auguste, comportent des groupes de statues-portraits ²² – je n'en redonnerai pas la liste, qui a été dressée à plusieurs reprises ²³. Le groupe tripartite y est une formule répandue – il ne

constitue d'ailleurs pas une spécificité de l'iconographie des arcs, mais se rencontre de façon récurrente dans toutes sortes de monuments à signification dynastique : l'empereur régnant y apparaît avec ses enfants ou petits-enfants, parfois l'un de ses parents, dans des compositions destinées à exhiber les liens familiaux, dans un but de présentation des successeurs potentiels et donc de légitimation du pouvoir ²⁴ ; sous le règne de Tibère, Germanicus et Drusus apparaissent très régulièrement aux côtés de l'empereur dans des groupes qui nous sont connus par des séries de dédicaces ou de portraits, à Rome ²⁵ bien sûr, mais aussi à Ephèse,

21. Maurin 1994a, 93.

22. Cf. Gualandi 1979, 93-137 ; Kleiner 1985 ; De Maria 1988.

23. Voir en particulier Kleiner 1989, 239-252, pl. 18.

24. Balty 1988, 31-45.

25. Un arc a été élevé en 16 p.C. sur la *Via Sacra* qui honorait conjointement Tibère et Germanicus ; cf. Kleiner 1989, 246 : "statues of both emperor and adoptive son must have been exhibited on the attic".

Clazomènes²⁶, Lindos²⁷, Palmyre, ou encore Sagonte²⁸. L'iconographie de l'arc de Saintes n'a donc rien d'inattendu dans sa composition et correspond en outre, on le verra, à une phase de la politique de succession de Tibère particulièrement bien documentée, tant à Rome qu'en Gaule²⁹.

En ce qui concerne plus précisément le type statuaire des effigies de ces princes, nous avons la chance de posséder un témoignage d'importance, malgré le caractère extrêmement fragmentaire de sa conservation : il s'agit d'un sabot de cheval en bronze, qui aurait été découvert en 1870 à proximité de l'arc³⁰ (fig. 3). Ce fragment, si infime soit-il, nous apprend que l'arc était surmonté d'un groupe en bronze doré comprenant au moins une statue équestre grande nature ; il est bien entendu très tentant de penser que c'est Tibère lui-même que cette *statua equestris inaurata* – pour reprendre l'expression de l'arc de Caius César, à Pise³¹ – figurait, puisque l'empereur occupait sur l'arc une position centrale et spatialement plus importante. On pourrait certes songer aussi à un quadrigé, un char triomphal, mais L. Maurin fait remarquer à juste titre que "l'étroitesse de la plate-forme supérieure – environ 3 m – rend difficile de restituer au centre la statue de l'empereur dans le char traîné par un quadrigé"³² ; par conséquent, on imagine plutôt un groupe constitué d'une statue équestre de l'empereur régnant flanquée des deux effigies en pied – cuirassées (*triumphali ornatu*) ou, moins probablement, en toge – de Germanicus et Drusus II. Si la plate-forme supérieure est étroite, elle est en revanche assez longue³³ – plus de quinze mètres, de sorte qu'on peut penser que la statue équestre se présentait de profil, l'empereur regardant du côté de la ville.

La présence de cette statue équestre confère à l'ensemble une connotation militaire, voire triomphale, évidente ; la nature des représentations qui couronnaient l'arc semble donc fournir un premier indice susceptible d'éclairer la signification du monument, au plan idéologique ; mais c'est surtout sa datation exacte qui permettrait de l'évaluer au plus près, en le situant précisément dans le contexte politico-dynastique tourmenté de la décennie qui suivit l'accession au trône de Tibère. Malheureusement, cette datation fait difficulté.

Datation et occasions probables de cette dédicace

Il est communément admis que l'arc fut dédié à l'occasion de la prêtrise de Rufus à l'autel du Confluent³⁴ ; on a également proposé d'y voir une réalisation commémorant l'achèvement de la route³⁵. L'origine et la raison d'être de cette initiative seraient donc purement "régionales". Il convient toutefois de noter ici que s'il est vrai que l'arc de Saintes est avant tout un arc routier ayant fonction de repère, de "signal" à un point focal de la ville, la présence de statues impériales dans sa partie supérieure en fait d'emblée un édifice honorifique et commémoratif. De toute évidence, la nature même des dédicataires en infléchit considérablement la signification politique ; en effet, même si le dédicant fait figurer son nom en bonne place – l'inscription de C. Iulius Rufus court sur toute la largeur de l'arc et est répétée sur les deux faces – lui-même n'a sans doute jamais été représenté aux côtés des membres de la famille impériale, alors que la présence d'effigies de personnages privés sur ce genre d'édifices est un fait attesté par ailleurs³⁶. Par conséquent, dans la mesure où seuls sont figurés, à Saintes, des princes de la *Domus Augusta*, l'histoire régionale semble s'effacer quelque peu devant celle du "centre du

26. *IGRR*, IV, 1549 = *CIG*, 3130 ; Hurllet 1996, cat. n° 111 p. 591 : "dé d'un piédestal oblong qui (...) devait porter trois statues au centre desquelles était celle de Tibère".

27. *AE*, 1948, 184 ; Hurllet 1996 cat. n° 85 p. 586.

28. Hurllet 1996, 525-6 cat. n° 134-136.

29. Hurllet 1996, 527-531.

30. Reinach 1894, 287.

31. *CIL*, XI, 1421 = *IJS*, 140.

32. Maurin 1978, 79 note 56.

33. Dimensions : 15, 90 x 3, 90 m.

34. Roehmer 1997, 158.

35. Maurin 1978, 107.

36. Kleiner 1989, 249 : "Private arches in honor of non-imperial persons are rare during the Empire. Before Galba three are attested that had multiple portraits, on the attic and/or in niches on the facades, honoring the families of those who paid for the monuments".

pouvoir” : dans cette perspective, l'arc de Saintes doit être compris comme un monument honorifique à tonalité dynastique qui, en même temps qu'il réaffirmait la légitimité des “co-régents” Germanicus et Drusus, exaltait leurs succès – militaires entre autres. Ainsi, du fait du caractère “officiel” de ce monument élevé à la gloire de la famille impériale, il est fort probable que la charge exercée par le dédicant n'ait été que le prétexte et non véritablement l'occasion qui a présidé à son érection. En effet, si le mauvais état de conservation des titulatures impériales ne permet pas une datation extrêmement précise, il est en revanche certain que la dédicace est intervenue à un moment-clé de l'histoire du principat de Tibère.

Les titulatures de Tibère et de Drusus le Jeune sont extrêmement mutilées et ne fournissent aucun indice chronologique véritablement éclairant ; c'est donc celle de Germanicus qui permet de dater cet arc, qui a été dédié après le premier janvier de l'année 18 p.C. ; toutefois, cette titulature correspond également à celle qui était la sienne au moment de la mort du prince, le 10 octobre 19 p.C., de sorte qu'il est, en toute rigueur, impossible de savoir, à partir des seuls indices épigraphiques, si la dédicace de l'arc est intervenue avant ou après son décès.

A dire vrai, les deux possibilités sont envisageables. P. Grimal excluait totalement la seconde possibilité³⁷, en alléguant le fait que, dans ce cas, la dédicace aurait nécessairement mentionné le décès de Germanicus et qu'il était impossible de faire figurer sur un même monument un personnage décédé et des vivants³⁸. Depuis lors, la documentation ayant trait aux hommages officiels rendus aux princes défunts s'est considérablement accrue, de sorte que l'on pourrait légitimement être tenté de mettre cette dédicace en rapport avec les honneurs posthumes décernés à Germanicus. Le témoignage le plus important en est le *senatus consultum de supremis honoribus Germanici*, dont la célèbre *Tabula Siarensis*³⁹, découverte en 1982 près de Séville, nous a conservé le texte : il décrétait l'érection, à Rome, *in Circo Flamini*, d'un *ianus* surmonté

d'une statue de Germanicus César *in curru triumphali*, c'est-à-dire sur un char triomphal, accompagnée d'effigies des membres de la famille du prince⁴⁰. Cette décision du Sénat romain fut selon toute vraisemblance suivie de réalisations comparables dans les provinces de l'Empire – outre les arcs du Mont Amanus, en Syrie, et de Mayence⁴¹ – ce que mentionne du reste le texte même du décret qui envisage la possibilité d'autres dédicaces “en tout autre lieu que (...) Tibère César Auguste jugerait plus adapté, dans les régions dont il avait confié l'administration et la protection à Germanicus César sur l'avis du Sénat”⁴². Etant donné que la Gaule fait précisément partie de ces régions⁴³, l'arc situé à Saintes, capitale de province, pourrait fort bien s'insérer dans la série des monuments provinciaux inspirés par ce contexte d'honneurs funéraires rendus à Germanicus⁴⁴. Si tel est le cas, le monument constitue, au moins en partie, un hommage à caractère funéraire, “*ad conservandam memoriam Germanici Caesaris, qui mori numquam debuit*”, selon l'expression même du décret⁴⁵ : la présence de Tibère à ses côtés correspondrait

39. La *Tabula Siarensis* fait d'ores et déjà l'objet d'une bibliographie considérable ; on doit l'édition princeps à Gonzalez 1984 (= *AE*, 1984, 508) et Gonzalez & Fernandez, in *Iura*, 1981 [1984], 1-36 ; une colloque s'est tenu à Séville : Gonzalez & Arce 1988 ; une nouvelle édition a été donnée dans Gonzalez 1990, 153-163. L'édition la plus commode est toutefois celle de l'*Année Epigraphique*, 1991, 20-22, p. 13-22, qui comprend, outre une traduction française, une synthèse sur l'ensemble des recherches les plus récentes. Parmi elles il faut citer les travaux de Lebek, in : *ZPE*, 67, 1987, 129-148 ; 70, 1987, 57-59 ; 73, 1988, 281-282 ; 78, 1989, 45-82 ; 86, 1991, 47-78 ; 87, 1991, 103-124.

40. Y figurent également Drusus l'Ancien, Antonia Minor, Agrippine l'Ancienne, Livilla, Claude, Néron César, Drusus César, Caligula, Agrippine la Jeune, Iulia Drusilla et Iulia Livilla ; pour un tableau commode des séries de dédicaces, voir Hurler 1996, 601 ; cf aussi l'étude de La Rocca 1993, 83-92.

41. Cf. Tacite, *Ann.*, 2.82.2.

42. *Tab. Siar.*, fgt. 1, l. 23-24 : “...sive qui] alius aptior locus Ti(berio) Caesari Augusto] principi nostr[o] videretur in iis regionibus quarum] in curam et tutelam Germanico Caesari ex auctori[tate senatus mandasset] ; la traduction est tirée de l'*AE*, 1991, 20 p. 15. Sur l'expression *sive qui] alius aptior locus*, voir Potter 1987, 269-276.

43. Cf. *Tab. Siar.*, fgt. 1, l. 15 : “*ordinato statu Galliarum*”.

44. Pour une datation de l'arc postérieure à la mort de Germanicus, voir *CIL*, XIII, 1036 p. 137 ; Grenier 1931, 568 rem. 2. Tous ces auteurs s'appuient sur le passage de Tacite, *Ann.*, 2.83.2 mentionnant l'ampleur des honneurs funéraires rendus à Germanicus : “*statuarum locorumque in quibus coleretur haud facile quis numerum inierit*”.

45. “Afin de perpétuer la mémoire de Germanicus César, qui n'aurait jamais dû mourir” : *Tab. Siar.*, fragment I, l. 1 ; cf. *AE*, 1984, 508, 137-140.

37. Grimal 1947, 134 : “il ne peut, en aucun cas, être postérieur à la mort de Germanicus”.

38. Grimal 1947, 135.

alors à un respect du "protocole"⁴⁶; quant à Drusus, il constituait une promesse d'avenir, puisqu'il était appelé à prendre la relève de son cousin dans le rôle de "co-régent". De fait, le cas d'un monument destiné à honorer en priorité les héritiers présomptifs tout en réservant une place privilégiée à la personne de l'empereur ne serait pas sans précédent en Gaule, si l'on suit l'hypothèse que Pierre Gros a formulée à propos de l'arc d'Orange⁴⁷ : ce monument, prévu pour être l'hommage des *Secundani* à leur général Germanicus, aurait en effet été "rendu à Tibère"⁴⁸ à la suite de réticences de l'empereur envers les honneurs considérables dont son fils adoptif faisait l'objet. Toutes proportions gardées, l'arc de Saintes aurait une signification comparable à celle de l'arc d'*Arausio*, qui lui est postérieur de quelques années⁴⁹.

Le parallèle avec les hommages rendus au prince défunt et plus particulièrement avec l'arc du *Circus Flaminius*⁵⁰ présente toutefois certaines limites : outre le fait qu'à Rome ne sont présents ni Tibère ni Drusus – signe qu'il s'agissait avant tout d'un monument à caractère familial⁵¹, à Saintes, nous l'avons vu, le personnage principal ne paraît pas être Germanicus, mais l'empereur lui-même. Ces deux arguments semblent plaider en faveur d'une datation antérieure à la mort de Germanicus ; c'est l'hypothèse de P. Grimal⁵², qui a mis en rapport le monument de Saintes avec la série des arcs élevés en l'honneur de Germanicus et de Drusus II dans le courant de l'année 19, dont celui du *Forum* d'Auguste a dû fournir le paradigme⁵³. De fait, bien plus nombreux encore sont les groupes statuaires tripartites qui ont honoré l'empereur et ses deux successeurs potentiels avant cette date, à partir de 14 p.C. : il s'agissait alors d'établir un parallélisme avec le groupe que formaient Auguste et les princes de la jeunesse, devenus les fils de l'empereur. La

situation de Germanicus et de Drusus II au sein de la *domus* impériale était similaire, puisqu'ils étaient, eux aussi, à peu près du même âge, et avaient effectué des carrières parallèles. Au sein de cette période de six ans, le triomphe de Germanicus *De Germanis* accéléra sans aucun doute le rythme des dédicaces. Si, sur l'arc triomphal érigé sur le *forum* républicain à la fin de l'année 16, qui célébrait la récupération des enseignes de Varus⁵⁴, Germanicus n'était honoré qu'en tant que légat de Tibère⁵⁵, en revanche la cérémonie du triomphe du 26 mai 17 exaltait les succès du jeune prince indépendamment de ceux de l'empereur. Au plan symbolique, le parallèle instauré avec les fils d'Agrippa n'en devient que plus clair : il s'agit en effet de signifier que le pouvoir est désormais aux mains de la branche claudienne de la *gens* – qui ne le cède en rien à la lignée du gendre d'Auguste, comme l'atteste la brillante carrière des fils de Tibère.

Par conséquent, si la dédicace de l'arc de Saintes est à situer au cours de l'année précédent la mort de Germanicus, l'ensemble statuaire était probablement destiné à exalter une période de stabilité du pouvoir et de grands espoirs pour l'avenir de la dynastie, dont la prospérité semblait garantie par les succès – aussi bien militaires que diplomatiques – des successeurs désignés : en Gaule, les trois portraits du groupe de Béziers figurant l'empereur et ses fils⁵⁶ illustrent parfaitement cette phase – ils sont en effet datables des années 14 à 19 p.C. – et revêtent donc une signification similaire, sur le plan politique⁵⁷. Il faut donc sans doute imaginer les têtes-portraits des statues de Saintes figurées selon les mêmes types iconographiques qu'à Béziers⁵⁸ (fig. 4).

46. Maurin 1994a, 84.

47. Gros 1986, 191-201.

48. *Id.* 1986, 200.

49. Le monument, commencé vers 21 p.C., aurait été *in fine* dédié à Tibère entre juin 26 et juillet 27.

50. La Rocca 1993, 83-92.

51. Cf. Lebek 1991, 68.

52. Grimal 1947, p. 135-138.

53. Voir également les remarques de Kleiner 1989.

54. Tacite, *Ann.*, 2.41.1.

55. Hurlet 1996, 178-180.

56. Balty & Cazes 1995, n° 5 p. 72-76 (Tibère), n° 6 p. 79-85 (Germanicus) et n° 7 p. 87-93 (Drusus le jeune).

57. Le groupe d'Avignon, constitué des effigies de Tibère et Drusus le jeune, témoigne d'un moment ultérieur de l'histoire de la *domus* impériale : celui où, après la mort de Germanicus, Drusus, devenant le seul successeur possible, se voit décerner la puissance tribunicienne ; cf. Balty 1998, 7-19.

58. Il faut noter ici que la découpe du sabot d'encastrement de ces têtes indique qu'elles s'adaptaient sans doute à des statues cuirassées.

En l'absence de critère chronologique précis, il est malheureusement impossible de trancher en faveur de l'une ou l'autre datation⁵⁹, d'autant plus qu'il faut sans doute tenir compte du délai qui a séparé la décision de construire l'arc et sa réalisation effective⁶⁰. Quoi qu'il en soit, qu'il ait été dédié dans le courant de l'année 18 ou après le 10 octobre 19, l'occasion de son érection paraît plus profondément liée à un événement de la vie politique de l'Empire qu'à la carrière personnelle du dédicant, d'autant plus que Tibère, Germanicus et Drusus II comptent parmi les princes de la *domus Augusta* les plus souvent honorés dans les provinces gauloises⁶¹. Qu'il y ait un lien entre la prêtrise à l'autel du Confluent de Rufus et cette dédicace n'est certes pas douteux ; mais ce lien n'est peut-être pas aussi strict qu'on l'a parfois laissé entendre – le seul exercice de cette charge ayant déterminé chronologiquement l'érection de l'arc – et ce dernier n'est sans doute pas autre chose qu'un témoignage “normal” – voire obligé – d'allégeance et de loyalisme envers la famille impériale de la part d'un riche notable qui constituait à l'échelon local, de par ses fonctions, l'un des représentants les plus autorisés du pouvoir central.

2. LES PHASES CALIGULÉENNE ET CLAUDIENNE

Les dédicaces de l'arc, on l'a vu, permettent de distinguer une première phase d'hommages à Saintes, sous Tibère ; mais nous possédons également des témoignages pour les périodes ultérieures. Une seconde phase est représentée en premier lieu par la base de statue de Drusus César (fig. 8), le second fils de Germanicus, qui fut découverte dans le rempart du Bas-Empire :

59. Kleiner 1989, 246, fait à ce propos preuve d'une prudence extrême, à juste titre : il mentionne en effet que l'arc de Saintes a été érigé “around A. D. 19”.

60. Cf., sur ce point, les remarques de Maurin 1978, 80-81 et de Gros 1986, note p. 196-197.

61. En Gaule ont été découverts dix statues ou bases de statues de Tibère (voir, pour la Narbonnaise, Gascou & Terrer 1996, 31-68) ; quant à Drusus II, il est de loin le prince de la famille julio-claudienne le plus représenté, avec pas moins de huit témoignages (il est en effet honoré, dans l'ordre chronologique, à Nîmes, *Ruscino*, Castelculier, Béziers, Saintes, Avignon, Vienne et Saint-Maurice).

comme pour les inscriptions de l'arc, la datation de cette dédicace fait problème ; l'ellipse de la titulature que mentionnent les textes honorant le prince de son vivant semble toutefois indiquer qu'il s'agit d'une dédicace posthume datant du règne de Caligula⁶². L'examen de la face supérieure du bloc ne donne aucune indication précise sur le type statuaire de l'effigie qui surmontait le piédestal ; on peut seulement déduire de ses dimensions qu'il s'agissait d'une effigie dont la taille n'excédait pas la grandeur naturelle. Or, on a découvert à proximité du rempart une statue acéphale⁶³ du type que les chercheurs allemands désignent du nom de “Hüftmantelstatue” (fig. 9). Dans les premiers temps du Principat, il était réservé aux représentations de divinités ou de personnages impériaux et, avant Claude, à celles des princes défunts. La taille de l'effigie – dont les dimensions correspondent assez bien à celles de la face supérieure du piédestal – son type iconographique, son lieu de découverte, tout semble inviter à rapprocher cette statue de l'inscription dédiée à Drusus III ; si cette hypothèse est exacte, nous serions en présence, dans le *corpus* gaulois, d'un cas unique de correspondance entre une base et la statue qui l'accompagnait.

A la même phase d'hommages peut être rattaché également le portrait d'Auguste⁶⁴, dont la datation posthume s'impose du fait de la présence, autour de la tête, de cavités destinées à recevoir une couronne de rayons (fig. 5) ; des critères d'ordre stylistique permettent par ailleurs de préciser qu'il a sans doute été réalisé pendant le règne de Caligula ; la statue de Drusus III et celle d'Auguste seraient donc contemporaines. Mais il est un troisième portrait saintais susceptible d'entrer en ligne de compte pour cette période ; il s'agit d'une tête féminine assez mutilée (fig. 6) dont un réexamen dans les réserves du Musée de Saintes m'a amenée à remarquer la présence, sur le front, d'une “couronne” de petites boucles coquillées en faible relief caractéristique d'une série d'effigies attribuables à Livilla, la sœur de

62. Pour une discussion sur la datation de l'inscription, voir Cat. n° 4.

63. Cat. n° 8.

64. Cat. n° 6.

Caligula. Louis Maurin ne s'y était d'ailleurs pas trompé, puisqu'il avait attribué ce portrait à Antonia Minor, sa grand-mère – la ressemblance physique “naturelle” se double ici d'un évident phénomène d'“Angleichung” parfaitement voulu – et en avait fait en outre une réplique du règne de Caligula. Nous possédons donc à Saintes une série de trois portraits d'époque caliguléenne. La “fourchette” chronologique très restreinte au sein de laquelle ils ont été réalisés conduit à les envisager ensemble, sinon comme un véritable groupe unitaire formé d'éléments parfaitement contemporains, tout au moins comme un ensemble cohérent où la signification d'une œuvre s'éclaire par la présence des autres.

La présence conjointe, dans une même ville, de portraits du *divus Augustus*, de Drusus César et de Livilla sous le règne de Caligula n'a rien pour surprendre. Auguste est tout à fait normalement présent dans tous les ensembles dynastiques de l'époque julio-claudienne ; à Saintes, comme du reste à Béziers, il trouve également sa place en tant que fondateur de la ville. Livilla a été fréquemment honorée en même temps que Drusilla, la sœur bien-aimée de l'empereur ; enfin, de la même façon, Drusus III, poursuivi par la haine de Séjan et décédé en 33 p.C., réapparaît dans les groupes statuariés sous le règne de son frère et reçoit des honneurs posthumes conjointement à Néron César ; il s'agit alors de recréer une unité symbolique autour de la figure de Germanicus.

Dès lors, le parallélisme avec le groupe de l'arc devient particulièrement signifiant : d'un côté, avec ce dernier, nous avons la célébration de l'avènement d'une branche claudienne prospère, l'empereur apparaissant entouré de ses fils à la carrière militaire et diplomatique à la fois brillante et rapide ; de l'autre, quelque vingt ans après, c'est la nombreuse descendance de Germanicus qui est honorée : Néron et Drusus César, après avoir été les héritiers présomptifs de Tibère à la tête de l'Empire au même titre que Drusus II et leur père Germanicus, apparaissent après leur mort et sous le règne de leur frère comme une paire de “successeurs idéaux” comme ont pu l'être par exemple Caïus et Lucius César, éternels “princes de la jeunesse”.

Une troisième et dernière phase d'hommages est représentée par une base de statue de l'empereur Claude datant de l'année 49 p.C.⁶⁵ ; une nouvelle fois, il s'agit d'une inscription provenant du rempart tardo-antique de la ville, ce qui donne à penser que son lieu d'exposition originel était proche de celui des effigies caliguléennes.

3. LES DÉDICANTS : REMARQUES SUR L'ÉVERGÉTISME DES *DOMI NOBILES* DANS LA CAPITALE DE L'AQUITAINE

La manière dont les effigies de l'arc et celles qui étaient peut-être situées sur le *forum* ou en un autre lieu public de la ville se répondent se comprend d'autant mieux si on examine les dédicants des différentes statues ; si l'arc routier a été dédié par C. Iulius Rufus, la statue de Drusus César l'a été par un certain C. Iulius [Co]gidubnus qui est selon toute vraisemblance son cousin ; quant au dédicant de la statue de Claude, ce n'est autre que C. Iulius Victor fils, qui est par ailleurs connu à Saintes pour avoir dédié le mausolée de son père Caïus⁶⁶, dont la généalogie permet de reconstituer le *stemma* familial jusqu'à l'arrière grand-père de Rufus, Epotsoviriidius⁶⁷.

On observe donc une remarquable continuité dans la pratique des hommages aux membres de la *domus* julio-claudienne au sein de cette famille d'origine santonne dont on peut suivre les dédicaces sur au moins deux générations : il semble s'être instauré une véritable tradition familiale chez des personnes visiblement très attachées à l'idée impériale – attachement qui résulte peut-être de l'octroi de la citoyenneté romaine au grand-père de Rufus de la part de César ou d'Auguste, comme le suggère le gentilice *Iulius* – et il ne serait pas surprenant que les effigies de Livilla (fig. 6) et du *Divus Augustus* (fig. 5) aient elles aussi été dédiées par des *Iulii*. Il ne peut s'agir bien sûr que d'une hypothèse que seule rend probable la cohérence, au plan idéologique, du regroupement des personnages

65. Cat. n° 5.

66. *CIJ*, XIII, 1042 à 1045 ; Maurin 1994a, n° 18 p. 124-135.

67. Maurin 1994a, 132.

représentés. De même, il dut y avoir également des effigies de Caligula et peut-être d'Agrippine l'Ancienne, qui, en tant que fille de Julie, assurait un lien direct avec la *Gens Iulia*.

Quoi qu'il en soit, toutes ces effigies impériales ont dû coexister à Saintes, étant donné la courte période au cours de laquelle elles ont été dédiées – entre 18 et 42 p.C. – et on peut parler d'un véritable programme iconographique⁶⁸, réalisé à l'échelle de toute une ville, en raison de cette unité extrême – proximité des lieux de découverte, unité chronologique, unité des dédicants, cohérence idéologique – qui est extrêmement rare dans la mesure où les témoignages sont généralement très sporadiques et très espacés dans le temps. Si l'on ajoute le fait que *C. Iulius Rufus* fut également le dédicant, sous Tibère, de l'amphithéâtre des Trois Gaules à Lyon⁶⁹, capitale du culte impérial provincial – où il prend soin de rappeler ses origines santonnes, on peut conclure que ce programme monumental dépassait largement le simple cadre urbain pour s'étendre aux dimensions de toute une province : les voyageurs quittant Saintes pour rejoindre Lyon, qui passaient sous l'arc et pouvaient admirer les statues des membres de la famille de Tibère offertes par *C. Iulius Rufus*⁷⁰, retrouvaient en effet ce même personnage à l'entrée de Lyon lorsqu'ils apercevaient l'amphithéâtre non loin du sanctuaire consacré à Rome et à l'empereur, l'*Ara Romae et Augusti ad Confluentem*⁷¹.

Les *Iulii* de Saintes, “grands notables de petite ville”, selon l'expression de W. Seston⁷², appartiennent par conséquent à une élite

municipale qui rend hommage à l'idée impériale et reconnaît comme légitime l'ordre imposé par Rome plus qu'elle ne fait preuve de marques d'allégeance spontanées. Leurs actes d'“évergétisme” qui, on l'a vu, sont peut-être en relation avec leur entrée ou leur sortie de charge, pouvaient en tout cas constituer, dans certains contextes politiques particuliers, des obligations ; ici, l'autorisation nécessaire de l'empereur pour l'érection d'un monument tel que l'arc pourrait cacher une pression des autorités. Enfin, il est bien évident que ces dédicaces font apparaître le nom de ces personnages en position privilégiée, de sorte qu'elles deviennent, de manière indirecte, les instruments de leur propre promotion ; en effet, la proximité que ces personnages créent avec l'empereur par le biais de tels hommages ne peut que rejaillir positivement sur la perception qu'avaient d'eux les habitants de la ville. Il ne faut donc pas perdre de vue la dimension de propagande personnelle qu'ils comportent⁷³ ; le cas de l'arc de Saintes est à cet égard particulièrement significatif, puisque l'inscription mentionnant les noms et la carrière du donateur est la seule qui apparaisse sur les deux faces, les dédicaces impériales n'étant gravées que du côté de la ville ; le personnage principal de cette mise en scène est donc en quelque sorte *C. Iulius Rufus* lui-même.

Il est intéressant de remarquer que l'origine sociale des dédicants telle qu'elle est repérable à travers l'exemple de Saintes est donc parfaitement semblable à celle que l'on trouve dans les autres cités gauloises mais aussi dans toutes les autres provinces de l'Empire romain ; F. Hurllet fait des constatations identiques pour les règnes d'Auguste et de Tibère, en remarquant qu'en dehors des communautés constituées, les individus privés finançant la réalisation des hommages statuaire “ont en commun d'appartenir aux cercles les plus proches du pouvoir”⁷⁴.

68. P. Gros a amplement montré, au cours d'études consacrées à plusieurs villes de Gaule Narbonnaise (Gros 1984, 124-134 ; *Id.* 1987a, 339-363 ; *Id.* 1987b, 381-390) les modalités de ce qu'il appelle une “annexion de l'espace public” par l'image impériale d'un bout à l'autre d'une ville ; le cas de Saintes est à cet égard tout à fait exemplaire et ici s'ajoute encore l'annexion de cette image par une même famille de notables locaux.

69. *ILTG*, 217.

70. C'est peut-être la raison pour laquelle les titulatures impériales et donc les statues sont tournées du côté de la ville, sur la face occidentale de l'arc, ce qui pourrait surprendre sur un arc routier.

71. Roehmer 1997, 158 : “Der Bogen stand auf einer auffälligen, wichtigen Stelle. Jeder Reisende aus dem Norden und Osten mußte ihn vor seinem Eintritt in die Stadt passieren”.

72. Seston 1962, 1414.

73. Roehmer 1997, 159 : “Der hauptsächlichste Grund für den Bau dieses Monuments ist somit die Selbstdarstellung des *C. Iulius Rufus*”.

74. Hurllet 1996, 468.

On peut donc restituer trois “phases” d'hommages statuaires à la *domus* julio-claudienne à Saintes : tout d'abord, une phase tibérienne qui comprend la dédicace de l'arc ; en second lieu, une phase caliguléenne pendant laquelle furent érigées les effigies d'Auguste, de Livilla et de Drusus III. Enfin, un enrichissement à l'époque claudienne, avec la dédicace d'une statue de Claude :

Tableau récapitulatif

DATE, RÉGNE	PERSONNAGES HONORÉS DANS L'ÉPIGRAPHIE	PERSONNAGES HONORÉS DANS L'ICONOGRAPHIE
Tibère (19 p.C.)	- Tibère - Drusus II - Germanicus (dédicant : <i>C. Iulius Rufus</i>)	Statue équestre de Tibère (?) <i>Statuae pedestres</i> des deux princes (?)
Caligula	- Drusus III (dédicant : <i>C. Iulius [Co]gidubnus</i>)	Prince héroïsé (Drusus III ?)
Caligula (vers 37-39 p.C.)		Livilla
Caligula (37-42 p.C.)		Auguste
Claude (48-49 p.C.)	Claude (dédicant : <i>C. Iulius Victor II</i>)	

Au cours des quatre premières décennies de notre ère, deux générations de *Iulii* semblent donc avoir orchestré de façon presque exclusive, dans leur patrie d'origine devenue capitale de province, la constitution et l'enrichissement de

l'*ornatus* civique, dont les statues impériales constituent l'élément le plus significatif ; en ce sens, ils ont modelé de façon durable l'image urbaine en imposant à la fois leur présence et celle du nouveau régime, au sein d'un jeu de relations – et de relais – complexe où se mêlent les impératifs apparemment contradictoires mais finalement convergents d'auto-représentation (donc de propagande personnelle) et de glorification du pouvoir, dans un mouvement d'influences réciproques⁷⁵. L'exemple de Saintes illustre donc de manière éclatante à quel point il faut tenir compte, dans l'analyse des monuments relevant de “l'art du prince” – et Paul Zanker insistait récemment sur ce point⁷⁶, des intérêts particuliers que poursuivaient les différents commanditaires et exécutants intervenant, à divers niveaux, dans leur élaboration ; cette multiplication des protagonistes peut être déroutante en ce qu'elle empêche d'évaluer la part des initiatives locales et celle des prescriptions venues de Rome ; elle invite en tout cas à tenter de comprendre ces œuvres selon un point de vue double. Ainsi, de Saintes à Lyon, d'une capitale des Gaules à l'autre, c'est bien un même programme d'exaltation parallèle de la famille impériale et de celle de ses représentants locaux qui est à l'œuvre, par le biais du dialogue qui s'instaure entre les textes et les images.

75. Cf. Navarro Caballero 1997, 136, qui présente une excellente analyse du phénomène : “L'analyse des éléments architecturaux et ornementaux qui concouraient au décor urbain révèle la signification idéologique du choix des notables qui les ont payés, stimulés par le pouvoir central : la volonté de coller au modèle romain, qui supposait leur intégration et permettait leur promotion”.

76. Zanker 1994, 281-293.

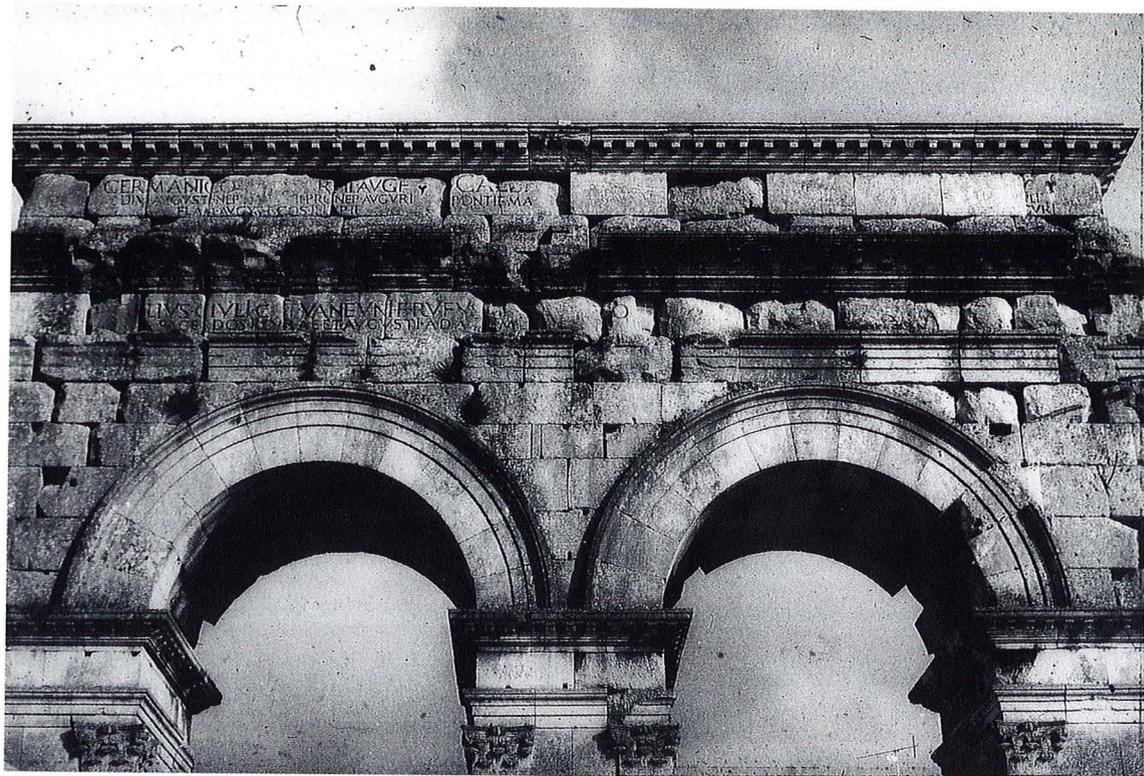


Fig. 2 : L'arc de Saintes : les inscriptions impériales, à l'attique de la façade occidentale (Cliché Musée archéologique de Saintes).



Fig. 3 : Fragment de statue équestre en bronze doré, provenant des environs de l'arc de Saintes. Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales, inv. n° 12 565 (Cliché E. Rosso).



Fig. 4a-b : Portraits de Drusus le Jeune (4a) et Germanicus (4b) provenant de Béziers. Toulouse, Musée Saint-Raymond, inv. n° 30 011 et 30 010 (Cliché CNRS, Centre Camille Jullian).



Fig. 5 : Portrait du Divus Augustus. Saintes, Musée Archéologique (Cliché Musée archéologique de Saintes).

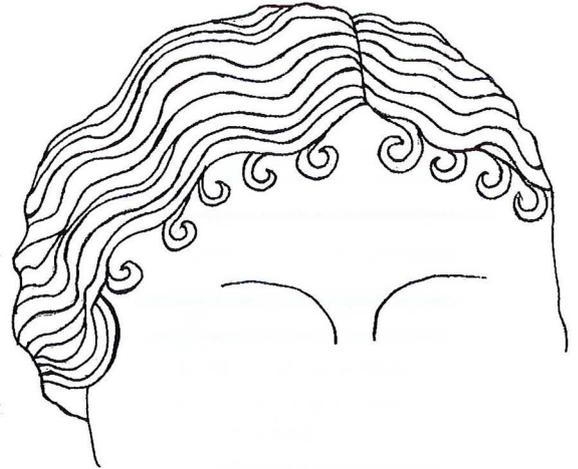
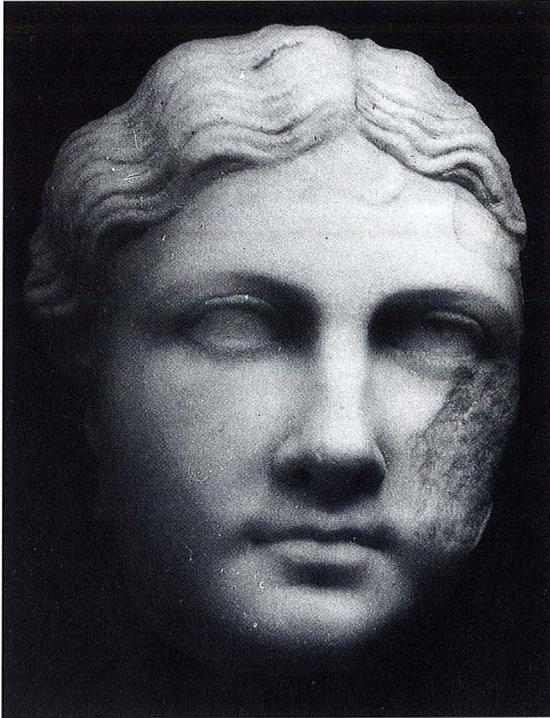
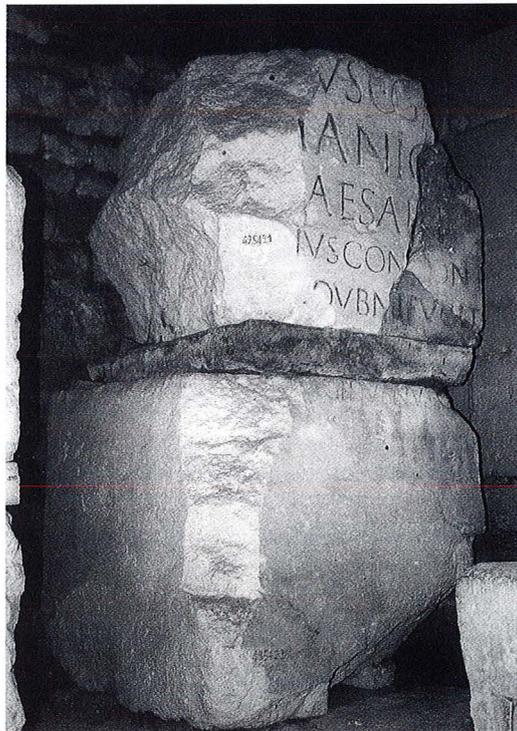
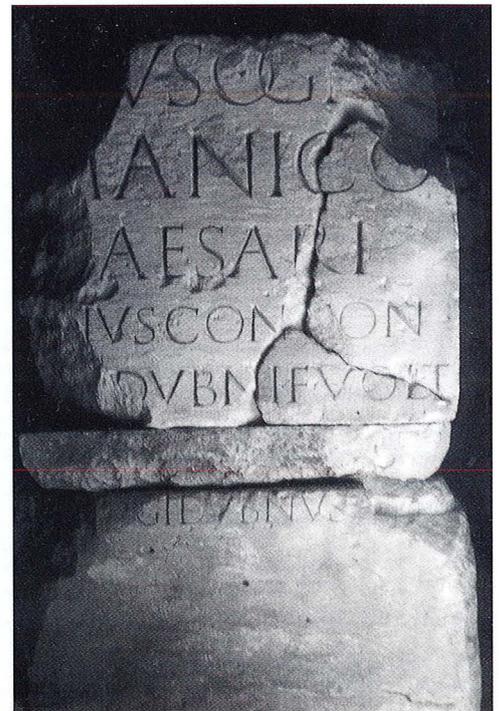


Fig. 6 (ci-contre) : Portrait de Livilla. Saintes, Musée Archéologique (Cliché Musée archéologique de Saintes).

Fig. 7 (ci-dessus) : Portrait de Livilla ; schéma de l'indice capillaire (dessin E. Rosso).



a



b

Fig. 8a-b : Base de statue de Drusus III. Saintes, Musée archéologique (Clichés Musée archéologique de Saintes).



*Fig. 9 : Statue acéphale de prince julio-claudien. Saintes, Musée Archéologique
(Cliché Musée archéologique de Saintes).*

APPENDICE

Catalogue des œuvres

1 - 3 L'ARC DE GERMANICUS

1 - Dédicace à Germanicus (fig. 2)

Saintes, arc routier.

In situ (attique de l'arc, face occidentale, à gauche)

Calcaire.

DIMENSIONS : H = 0,65 m ; L = environ 4,5 m ;
Hdl : l. 1 : 0,20 m ; l. 2 et 3 : 0,13 à 0,135 m.

RESTAURATIONS : plusieurs blocs de l'attique sont modernes ; les lettres ont été peintes en rouge à une date inconnue.

BIBLIOGRAPHIE : *CIL*, XIII, 1036 ; *ILTG*, 148 ; Maurin 1978, 181-204 ; Maurin & Thauré 1980, 198, n° 1 ; Saddington 1985, n° 30 ; Demougin 1992, n° 219 ; Maurin 1994a, n° 7, 79-95 (ill.) ; Hurllet 1996, n° 158 p. 600 ; Rose 1997, n° 56, 130 ; Schäfer 2000, n° 30 p. 124-5.

DESCRIPTION :

Les titulatures impériales se situent à l'attique de l'arc routier de Saintes, du côté de la ville (face occidentale) ; l'inscription du dédicant se trouve quant à elle sur l'entablement et elle est répétée sur la face orientale. L'arc, qui a été restauré à la

suite de son démontage en 1843, comporte des blocs modernes ; la titulature de Germanicus "occupait trois blocs après le demi-bloc d'angle"⁷⁷ ; le texte s'étale sur trois lignes.

TEXTE :

Germanico [Caesa]r[i] Ti(berii) Aug(usti) f(ilio) / Divi Augusti nep(oti) Divi Iuli pronep(oti) aug(uri) / flam(ini) august(ali) co(n)s(uli) II imp(eratori) II

A Germanicus César, fils de Tibère Auguste, petit-fils du divin Auguste, arrière-petit-fils du divin Jules, augure, flamine augustal, consul pour la deuxième fois, salué empereur pour la deuxième fois.

COMMENTAIRE :

La dédicace à Germanicus, fils adoptif de Tibère, est la plus complète des trois : la filiation avec Tibère Auguste impose une datation postérieure à son avènement en 14 p.C., de même que la mention du flaminat augustal, que le prince a obtenu le 17 décembre de cette même année, en même temps que l'*imperium*

77. Maurin 1994a, 81.

*proconsulare*⁷⁸ ; il est en revanche augure depuis 7 p.C.

C'est en réalité le deuxième consulat qui permet d'évaluer au plus près la date de dédicace de l'arc de Saintes : il l'a en effet revêtu le premier janvier de l'année 18 p.C., un peu plus d'un an avant sa mort en Syrie le 10 octobre 19.

2 - Dédicace à Tibère (fig. 2)

Saintes, arc routier.

In situ. (face occidentale, au centre)

Support : quatre blocs de calcaire.

DIMENSIONS : H = 0, 65 m ; L = quatre blocs, soit 6 m environ ; Hdl : l. 1 = 0, 24 m ; l. 2 = 0, 14 m.

RESTAURATIONS : peinture rouge sur les lettres.

DESCRIPTION :

La titulature de Tibère s'étend sur quatre blocs, au lieu de trois pour celles des princes héritiers ; elle est mise en valeur par des lettres plus hautes et plus larges ; elle comprend en outre seulement deux lignes de texte, contre trois pour les autres.

BIBLIOGRAPHIE : *CIL*, XIII, 1036 ; Grimal 1947, 134-138 ; *ILTG*, 148 ; Maurin & Thauré 1980, n° 1 p. 198 ; *AE*, 1980, n° 623 ; Maurin 1994a, n° 7 p. 79-96 ; Hurllet 1996, n° 158 p. 600 ; Rose 1997, n° 56 p. 130.

TEXTE :

Ti(berio) Caesar[i] Diui Aug(usti) f(ilio) Diui Iuli nep(oti) Aug(usto) / pontif(ici) max(simo), [co(n)s(uli) III], imp(eratori) VIII, [tri]b(unicia) pot(estate) [XXI]

A Tibère César Auguste, fils du divin Auguste, petit-fils du divin Jules, grand pontife, consul pour la troisième fois, salué empereur pour la huitième fois, en sa 21ème (?) puissance tribunicienne.

COMMENTAIRE :

La titulature de Tibère est très mal conservée et ne nous fournit de ce fait aucun repère chronologique susceptible de dater l'inscription plus précisément ; en effet, le chiffre des

consulats ainsi que celui des puissances tribunicienne ont disparu et il ne reste que celui des salutations impériales, qui n'est pas très significatif puisque Tibère a été salué empereur pour la huitième et dernière fois en 16 p.C.⁷⁹

3 - Dédicace à Drusus le jeune (fig. 2)

Saintes, arc routier.

In situ. (attique de l'arc, face occidentale, à droite)

Calcaire.

DIMENSIONS : H = 0, 65 m ; L = deux blocs, soit environ 2, 80 m.

HDL : l. 1 = 0, 20 m ; l. 2 et 3 : de 0, 13 à 0, 135 m.

RESTAURATIONS : lettres peintes en rouge ; l'avant dernier bloc, à droite, est moderne.

BIBLIOGRAPHIE :

CIL, XIII, 1036 ; Hurllet 1996, n° 158 p. 600 ; Rose 1997, n° 56 p. 130 ; Schäfer 2000, n° 30 p. 124-5.

TEXTE :

Dr[us]o Caesar[i] [Tib(erii) Aug(usti)] f(ilio) / [Diui Augusti] nep(oti), Diui Iuli / pronep(oti), co(n)s(uli)], pontifici, auguri.

A Drusus César, fils de Tibère Auguste, petit-fils d'Auguste, arrière petit-fils du divin Jules, consul, pontife, augure.

COMMENTAIRE :

L'inscription mentionnant Drusus le jeune, fils de Tibère, est la plus endommagée des trois dédicaces de l'arc ; outre la filiation, qui est bien évidemment la même que celle de Germanicus, seules sont encore lisibles la mention du premier consulat, qui ne nous permet pas de dater précisément la dédicace entre le début de l'année 15 p.C., et celui de l'année 21⁸⁰, ainsi que celles de deux prêtrises, le pontificat et l'augurat, que le jeune prince a revêtues à une date incertaine mais encore antérieure, sans doute avant 11 p.C.⁸¹.

79. *Id.* 1990, 78.

80. *Id.* 1990, 82 : Drusus n'a pas été de nouveau consul pendant cinq ans.

81. *Ibid.*

78. Kienast 1990, 80.

C'est par conséquent l'inscription de Germanicus qui nous donne les indications chronologiques les plus précises – entre le 1^{er} janvier 18 et la fin de l'année 19 p.C.

L'inscription du donateur

TEXTE :

— Face est :

C(aius) Iuli[us], C(aii) Iuli(i) C[a]tuaneuni(i) f(i)lius, Rufus, C(aii) Iuli(i) Agedomo[patris] nepos, Epotsorovid(i) pron(epos), Volt(inia), [sacerdos Romae et Augusti [ad a]ram qu[a]e est ad Confluent[em], praefectus [fab]rum, d(e) [s(ua) p(ecunia) f(ecit)].

Caius Iulius Rufus, fils de Caius Iulius Catuaneunius, petit-fils de Caius Iulius Agedomopas, arrière-petit-fils d'Epotsorovidius, inscrit dans la tribu Voltinia, prêtre de Rome et d'Auguste à l'autel qui se trouve au Confluent, préfet des ouvriers, a élevé (cet arc) à ses frais.

4 - DÉDICACE À DRUSUS III (fig. 8a-b) : APRÈS 33 P.C. ?

Saintes, Musée archéologique.

Inv. n° 49. 542-1.

Base de statue en calcaire.

Découverte à Saintes en 1887, dans le rempart du Bas-Empire.

DIMENSIONS : 0, 59 m x 0, 69 m x 0, 68 m ; champ épigraphique : 0, 59 m x 0, 69 m.

BIBLIOGRAPHIE :

Cagnat, 1888, 84-86 et 1889, 101 ; *CIL*, XIII, 1040 ; Maurin 1978, 184-5, fig. 56 ; Maurin 1994a, n° 8 p. 96-98 (ill.) ; Bedon 1999, 315 ; Schäfer 2000, n° 32 p. 126-7.

ÉTAT DE CONSERVATION :

Ce dé de piédestal est très mutilé : nous sont parvenus trois fragments jointifs, tous inscrits, mais aucun bord ni aucun élément de moulure. Le texte est incomplet dans sa partie supérieure, à gauche et à droite ; la fin de l'inscription manque ; de nombreux éclats de calcaire ont sauté en divers points. La face supérieure présente plusieurs trous de scellement qui étaient destinés à fixer la statue ou sa plinthe.

La question se pose de savoir si le deuxième bloc sur lequel est actuellement posée notre inscription, au musée lapidaire⁸², appartenait à la même pierre et constituait donc l'élément inférieur du dé central de la base. E. Espérandieu⁸³ et O. Hirschfeld répondent par l'affirmative, tandis que Cagnat et, à sa suite, L. Maurin rejettent cette hypothèse en raison de la largeur de ce second bloc qui est supérieure de 8 cm à celle du premier ; toutefois, il est clair que toute la partie gauche de l'inscription manque, ce qui nous interdit d'évaluer la largeur totale de la pierre à cet endroit ; par ailleurs, ainsi que le reconnaît L. Maurin⁸⁴, le calcaire est le même et les caractères de l'inscription sont semblables. Je serais par conséquent d'avis de regrouper à nouveau ces deux inscriptions.

Plusieurs arguments plaident en faveur de ce regroupement : les deux fragments ont été découverts en même temps – en 1887 – dans le rempart, leur matériau et leurs dimensions sont analogues, la cassure visible à gauche est la même sur les deux pierres ; il s'agit en outre du même type de base, sans moulure, *crepis* ou *corona*. Il paraît donc clair qu'elles ont appartenu à un même monument.

TEXTE :

— Bloc 1 :

[Dr]uso Ge[r] / manico / [C]aesari / [C(aius) Iul]ius Congon / [neto]dubni f(i)lius, Volt(inia) / [---]

— Bloc 2 :

--- [Co]gidubnus

A Drusus Germanicus César, Caius Iulius, fils de Congonnetodubnus, inscrit dans la tribu Voltinia...

(...) [Co]gidubnus (a élevé ce monument ?).

COMMENTAIRE :

Du fait de la présence de trous de scellement sur la face supérieure, il apparaît que le bloc est complet en haut, malgré ce qui a parfois été dit ; il s'agit donc non d'une dédicace à Drusus le jeune, fils de Tibère, mais d'une inscription

82. *CIL*, XIII, 1040 ; Maurin 1978, 185 (ill.) ; *Id.* 1994a, n° 84 p. 220-221 (ill.)

83. Espérandieu 1889, 99-105.

84. Maurin 1994a, 96.

dédiée à Drusus César, le deuxième fils de Germanicus et d'Agrippine l'Ancienne né en 8 p.C. Toutefois, il ne porte pas ici le gentilice *Iulius*, qui est celui de son père depuis son adoption par Tibère, en 4 p.C., au moment où lui-même venait de faire son entrée dans la *gens Iulia* : son nom habituel est donc *Drusus Iulius Caesar* et si le nom de Germanicus apparaît, c'est dans la mention de sa filiation, dans des formules du type "*Druso Caesari, Germanici Caesaris filio*"⁸⁵. Un premier problème se pose donc du fait de cette onomastique inhabituelle.

La datation n'est pas plus facile à déterminer ; L. Maurin propose de situer la dédicace au sein de la période allant de 23 à 33 p.C. Or, il n'est fait mention ici d'aucun des titres que Drusus III porte généralement sur les dédicaces datant de cette période ; en particulier, on ne trouve pas celle de son pontificat, qu'il exerce depuis le jour où il a pris la toge virile⁸⁶, pas plus que n'est indiqué le titre honorifique de Préfet de la Ville – qu'il a reçu en 25 p.C. pendant les Fêtes latines – alors que ces charges sont indiquées sur la dédicace de Bordeaux⁸⁷ comme sur celle de *Ruscino*⁸⁸. Aucun élément objectif ne nous permet donc de dater précisément l'inscription et les *termini* proposés jusque-là semblent avoir été déterminés en fonction d'éléments extérieurs aux données de cette dédicace particulière : la date de 23 correspond en effet à la mort de Drusus II, c'est-à-dire au moment où les fils de Germanicus entrent en première ligne pour la succession de Tibère ; quant à l'année 33, c'est celle de la mort du jeune homme.

Examinons à présent les dédicaces où Drusus apparaît avec le nom de Germanicus ; les parallèles sont très rares, et surtout, ils sont rarement univoques ; en effet, dans le cas d'une mention du nom au génitif, on ne peut savoir si le mot *Germanici* fait réellement partie du nom ou s'il constitue une filiation abrégée ; c'est le cas notamment pour un texte municipal de Salone⁸⁹,

qui mentionne un *praefecto* *quinquenniali Drusi Caesaris Germanici*. On peut en revanche citer la dédicace dite "de l'arc de Pavie"⁹⁰, qui ne nous est connue que par la copie de l'Anonyme d'Einsiedeln, où le prince est désigné comme *Druso Iulio Germanici filio Augusti pronepoti Germanico* ; toutefois, un problème global d'interprétation se pose pour ce célèbre texte, que tous les chercheurs s'accordent à dater, à partir de la titulature d'Auguste, de l'année 7 p.C. ; or, à cette date-là, Drusus n'était pas encore né ! Il reste alors pour seul témoignage fiable le cénotaphe de Drusus III découvert à Brescia⁹¹, dédié *Dis Manibus Drusi Caesaris Germanici*, qui est, lui, indubitablement posthume. Faut-il en conclure que ce nom est celui qui a servi à le désigner après sa mort ? Je ne serais pas loin de le croire, dans la mesure où l'on sait que les honneurs posthumes des fils de Germanicus furent nombreux à la fin du règne de Tibère, mais aussi sous Caligula. L'inscription de Saintes est donc probablement postérieure à 33 p.C. ; si tel est le cas, le caractère posthume de l'inscription pourrait expliquer l'omission de la titulature du prince, dont la mention n'a de sens que lorsqu'elle renvoie à l'actualité.

Le dédicant de cette statue, *Caius Iulius [Colgidubnus]*, fait de nouveau partie de la famille des *Iulii* de Saintes ; une véritable tradition d'hommages rendus à la *domus* impériale semble donc s'être créée, comme on va le voir une nouvelle fois avec la base de statue de Claude.

5 - DÉDICACE À CLAUDE : 49 P.C.

Saintes, Musée archéologique.

Inv. n° 49. 539.

Base de statue en calcaire.

Découverte à Saintes en 1887 "dans les fouilles du soubassement du rempart antique"⁹².

DIMENSIONS : 1, 16 m x 0, 95 m x 0, 76 m ; Hdl = de 0, 025 m à 0, 12 m.

85. *CIL*, III, 380 ; *AE*, 1980, 454 (*Rusellae*) ; *CIL*, XI, 3778 (*Veii*).

86. Tacite, *Ann.* 4.36.

87. *CIL*, XIII, 589.

88. *ILGN*, n° 622 ; Hurllet 1996, n° 151 p. 599 ; Rose 1997, n° 37-8 p. 131 ; Gascou & Terrer 1996, n° 18 p. 56.

89. *CIL*, III, 14712.

90. *CIL*, V, 6416-9 = *ILS*, 107. Voir en dernier lieu l'article de Rose 1990, 163-168, qui propose de situer le monument non à Pavie mais à Rome en lisant "in Porta Appia" au lieu de "in Porta Papia".

91. *CIL*, V, 4953 ; *ILS*, 187 ; Cogitore 1992, n° 7.

92. Maurin 1994a, 98.

BIBLIOGRAPHIE : Espérandieu 1889, 96-99 ; *CIL*, XIII, 1037 ; Maurin 1978, 86, 186, fig. 55 ; Maurin 1994a, n° 9 p. 98-100 (ill.) ; Maurin 1994b, 70 (ill.) ; Bedon 1999, 315.

ÉTAT DE CONSERVATION :

Le bloc est composé de deux fragments jointifs et superposés ; les moulures du bloc supérieur ont été abattues – on discerne les traces d'outil à droite – et de grandes cassures affectent les coins supérieur et inférieur à droite, ainsi que la bordure à gauche et en bas. Toute la partie gauche de l'inscription a disparu, de la deuxième à la cinquième ligne incluse. Il est impossible de savoir si le bloc est complet dans sa partie inférieure ; en revanche, la face supérieure est bien conservée.

DESCRIPTION :

Cette base en calcaire est constituée d'un dé central parallélépipédique portant le texte à partir de la deuxième ligne ; le bloc supérieur comprend quant à lui la première ligne de l'inscription, qui est mise en valeur par des caractères de plus grande dimension, et une plate-forme plus large ornée d'une moulure. Selon toute vraisemblance, une *crepis* de même largeur et de même décor que la *corona* constituait l'assise du monument.

La face supérieure, qui est parfaitement plane, est percée de deux cavités étroites et allongées, dont l'une est un trou de louve destiné peut-être au déplacement du bloc lors de son remploi dans le rempart du Bas-Empire et l'autre un trou de scellement de la statue, selon toute vraisemblance. Il est étonnant toutefois que ce trou soit unique et ne soit pas centré ; mais peut-être y en avait-il d'autres dans la partie antérieure qui a disparu.

Le texte est d'une longueur de sept lignes et il n'en comportait pas davantage à l'origine ; les lettres, qui sont régulières et profondément gravées, sont d'une taille décroissante. La première et la dernière ligne commençaient sans doute légèrement en retrait par rapport au corps même du texte. Les mots sont séparés par des points triangulaires et les chiffres surmontés de hastes horizontales ; "i" long à la fin du mot *ensori*, ligne 6. ; deux *vacat* lignes 6 et 7. l. 1 : ligature LA.

TEXTE :

Ti(berio) Clau[di]o / [Cae]sari A[ug(usto)] / [Ger]manic(o), po[nt(ifici)] / max(imo) tribun(icia) pote[st(ate)] / VIII, imp(eratori) XV, co(n)s(uli) II[II] / censori p(atr) [p(atr)iae] / [C(aius) I]ulius, C(aii) f(ilius) Volt(inia), V[ictor].

A Tibère Claude César Auguste Germanicus, grand pontife, revêtu de la puissance tribunicienne pour la neuvième fois, salué empereur pour la quinzième fois, consul pour la quatrième fois, censeur, père de la patrie, Caius Iulius Victor, fils de Caius, de la tribu Voltinia.

COMMENTAIRE :

Cette dédicace à l'empereur Claude pose, elle aussi, un problème de datation : en effet, la censure et la quinzième salutation impériale semblent imposer une datation au cours de l'année 47-48 p.C. Toutefois, il a été revêtu de la puissance tribunicienne pour la neuvième fois entre le 25 janvier 49 et le 24 janvier 50 ; il faut donc supposer que le lapicide a commis une erreur ; L. Maurin pense qu'il s'est trompé dans la transcription du nombre des salutations impériales et qu'il a omis une barre verticale après le chiffre XV⁹³ ; c'est effectivement l'hypothèse la plus plausible.

Le dédicant de cette statue est une fois de plus un membre de la puissante famille des *Iulii* qui a dédié l'arc routier et la statue de Drusus III ; il s'agit très certainement de Caius Iulius Victor (la lettre "V" est encore parfaitement visible sur l'inscription), dont on a conservé également à Saintes une grande inscription funéraire⁹⁴.

L. Maurin propose de rapprocher cette base de statue de la "statue de marbre acéphale d'un prince julio-claudien qui pourrait être Claude" ; pour plusieurs raisons⁹⁵, il me semble plus probable que cette statue ait figuré Drusus III ; L. Maurin note d'ailleurs que base et statue furent découvertes "à proximité" et "en même temps" dans le rempart⁹⁶.

93. *Id.* 1994a, 100.

94. *Id.* 1994a, n° 18.

95. Voir cat. n° 8.

96. Maurin 1994a, 100.

6 - AUGUSTE (fig. 5)

Saintes, Musée archéologique.

Tête à sabot d'encastrement.

Découverte à Saintes dans la première moitié du XIX^e siècle dans les fondations de la tour du Meslier.

Marbre de Carrare.

DIMENSIONS : H. totale = 0,45 m ; H. tête = 0,28 m.

RESTAURATIONS : aucune.

BIBLIOGRAPHIE : Espérandieu 1908, n° 1363 ; Montini 1938, 52, n° 111 p. 92 ; Maurin 1978, 119-120, fig. 57-58 ; Johansen 1976, p. 57 rem. 23 ; Hausmann 1981, 551-598 ("frühclaudisch") ; Boschung 1992, 75, 86, n° 181 p. 184-5, pl. 123, 224-2 ("Auguste, type Prima Porta") ; Bedon 1999, 315 ("Auguste, années 40").

ÉTAT DE CONSERVATION :

Le visage est très mutilé : un gros éclat de marbre a sauté, du côté gauche, emportant la majeure partie du menton ; le nez est cassé, le rebord des oreilles est ébréché, de même que les arcades sourcilières et les globes oculaires qui sont fortement endommagés. L'épiderme est par ailleurs entièrement griffé et épaufré, en particulier sur la joue gauche. Enfin, il manque certains fragments de la couronne de chêne.

La chevelure, la boîte crânienne et le sabot d'encastrement sont en revanche bien conservés : seuls les bandeaux maintenant la couronne, qui se répandaient à l'origine de part et d'autre du cou, sont cassés à hauteur de la nuque.

DESCRIPTION :

La tête est tournée vers la droite et très légèrement inclinée ; le visage est large et le cou massif. La découpe asymétrique du bouchon d'encastrement paraît suggérer que la tête s'insérerait dans une statue cuirassée, même si ce type statuaire semble mal s'accorder avec la présence d'une couronne de chêne, attribut dont la signification est davantage civile que militaire. Cette couronne est attachée dans le cou à l'aide d'un imposant nœud dont partent les lemnisques ; à intervalles réguliers, sur le pourtour de cette couronne, sont visibles des cavités rondes qui ont servi selon toute

vraisemblance à la fixation d'une couronne de rayons réalisée en métal. la chevelure comporte des traces de peinture rouge : il s'agit peut-être des traces d'une préparation antérieure à l'apposition de fines feuilles d'or.

Les yeux sont grands et les arcades sourcilières marquées par une arête simple ; la bouche est large et les lèvres charnues. La chevelure est traitée de façon assez schématique surtout à l'arrière où les différentes mèches sont mises en place sommairement et s'ordonnent en plusieurs étages successifs selon une technique qui n'est pas sans rappeler celle des portraits de Béziers ; en outre, les oreilles sont mal dégagées de la couronne, en particulier du côté droit. Malgré ces quelques négligences, le portrait est de bonne qualité.

COMMENTAIRE :

L'identification ne fait pas ici la moindre difficulté : le personnage représenté est l'empereur Auguste. On reconnaît très aisément les traits principaux de la physiognomie que nous ont livrées ses portraits, à savoir un visage large aux pommettes, une bouche aux lèvres charnues, dont n'est pas absente une certaine mollesse, un grand front et un menton légèrement saillant ; mais ce sont bien évidemment surtout les caractéristiques typologiques qui nous retiendront ici : l'empereur est figuré selon le type le plus connu et le plus largement diffusé de son iconographie – on en connaît à ce jour près de 150 répliques : le type dit "de Prima Porta", d'après le *Leitstück* de la série qui n'est autre que la statue cuirassée provenant de la villa de Livie⁹⁷ ; les motifs principaux en sont copiés avec justesse, puisqu'on retrouve la grande fourche située au-dessus de l'angle interne de l'œil gauche, suivie à sa droite de la pince largement ouverte au-dessus de l'œil droit ; toutefois, ainsi que le note D. Boschung, la copie demeure schématique et manque de précision dans le détail des mèches⁹⁸ ; l'œuvre y gagne ainsi en lisibilité et en force. Le meilleur parallèle typologique est selon

97. Rome, Musées du Vatican, Braccio Nuovo inv. n° 2290 ; cf. Boschung 1992, n° 171 p. 179-180, pl. 69-70, 82-1, 148-1, 213.

98. *Id.* 1992, 185 : "Die Motive des Typus Prima Porta sind vielfach verändert worden, so dass der Kopf kräftiger und kompakter wirkt".

D. Boschung⁹⁹ la tête de Lisbonne¹⁰⁰ (Espagne) qui présente effectivement le même agencement des mèches de la frange frontale, mais dont la masse capillaire est beaucoup plus volumineuse ; en outre, ce dernier portrait a très certainement été retaillé dans une autre effigie. Le portrait de Saintes me paraît en revanche présenter beaucoup de points de comparaisons, au plan de la typologie, avec une effigie conservée au Musée archéologique de Florence¹⁰¹ ; en particulier, la séquence centrale fourche-pince est traitée exactement de la même manière, avec un même volume des mèches, qui sont extrêmement saillantes ; de même, les arcades sourcilières, marquées par une arête nette, sont légèrement tombantes et se situent très près des paupières supérieures. La bouche est en outre parfaitement identique sur les deux effigies, avec un sillon interlabial bien marqué, qui remonte légèrement aux commissures. Enfin, il convient de remarquer que le portrait florentin est lui aussi couronné – bien qu'il s'agisse cette fois d'une couronne de laurier et non de chêne comme à Saintes – et que l'arrière de la tête est dans les deux cas travaillé fort sommairement (le portrait de Florence paraît beaucoup plus usé) ; toutefois, les cheveux sont plus détaillés (surtout dans la partie gauche de la chevelure) sur cette dernière tête.

Ce n'est donc pas l'insertion typologique qui fait problème ici, mais plutôt la question de la datation de l'effigie de Saintes ; le type ne saurait nous donner d'indication précise dans la mesure où le type Prima Porta, créé vers 27 a.C., a été copié et diffusé pendant tout le règne d'Auguste et, encore par la suite, pour nombre d'effigies posthumes. La "durée de vie" tout à fait exceptionnelle de cette image du prince nous contraint à tenter de dater les répliques à partir de critères stylistiques, avec des difficultés qui sont dues en partie à une méconnaissance des pratiques d'ateliers à travers l'Empire. La présence de la couronne de chêne ne fournit pas

davantage d'indication de datation, puisque Auguste a reçu l'honneur de la *corona civica* pour la première fois en 43 a.C.¹⁰²

L. Maurin¹⁰³ et U. Hausmann proposent, quant à eux, une datation durant le règne de Claude (vers 40 p.C.), en raison surtout d'une certaine mollesse dans l'expression de la partie inférieure du visage, qui n'est pas sans rappeler les effigies de cet empereur. D. Boschung parvient à une datation légèrement antérieure, avec des arguments à mon sens plus prudents, puisqu'il conclut à une effigie au plus tôt tibérienne du fait de la présence de la couronne de rayons¹⁰⁴ : en effet, Auguste ne fut représenté avec cet attribut qu'après sa divinisation¹⁰⁵ ; toutefois, cet indice lui-même n'est pas absolument décisif dans la mesure où il est toujours possible que la couronne, qui était, tout naturellement, en métal, ait été ajoutée à une effigie antérieure ; il propose finalement de la situer sous Caligula, en raison de la forme des favoris¹⁰⁶. Je le suivrai dans cette hypothèse, dans la mesure où, on le verra, l'étude d'autres portraits impériaux julio-claudiens découverts à Saintes suggère également cette datation.

7 - IULIA LIVILLA (fig. 6 et 7)

TYPE "LEPTIS-MALTE" 37-39 P.C.

Saintes, Musée archéologique (réserves).

Tête fragmentaire.

Découverte à Saintes vers 1846 dans un puits de la rue de la Roche¹⁰⁷ ?

Marbre blanc.

DIMENSIONS : H = 0, 24 m.

RESTAURATIONS : plusieurs retouches anciennes – notamment au niveau des yeux – aujourd'hui supprimées : "la base du cou a été sciée, le côté gauche du front a été repoli : on a fait disparaître presque totalement de ce côté les

99. *Id.* 1992, 159.

100. Lisbonne, Museo Nacional de Arqueologia e Etnologia, inv. 21520 A ; Boschung 1992, n° 118 p. 158-159, pl. 127, 165-9.

101. Florence, Musée Archéologique, inv. 13 717 ; cf. Boschung 1992, n° 98 et pl. 105.

102. *Id.* 1992, 68.

103. Maurin 1978, 120.

104. Boschung 1992, 185 : "Wegen des Strahlenkranzes dürfte die Replik frühestens in tiberischer Zeit entstanden sein".

105. *Id.* 1992, 68 : "Einige Augustusköpfe tragen den Strahlenkranz, der den *divus* bezeichnet und mit Sicherheit erst nach dem Tode und der Divinisierung des Kaisers aufgesetzt wurde".

106. Boschung 1992, 185.

107. Maurin 1978, 120, émet des doutes sur l'origine saintaise de cette œuvre.

boucles frontales dont on distingue à peine la trace. Au XIX^e siècle on avait collé sur les yeux des pastilles de cire imitant les pupilles ; (...) la joue droite est très endommagée”¹⁰⁸.

BIBLIOGRAPHIE : Espérandieu, *Recueil*, IX, n° 8935 ; Maurin 1978, 120-121 et II, fig. 62-66 (“Antonia Minor”).

ÉTAT DE CONSERVATION :

Le portrait est assez endommagé : le marbre est cassé selon une ligne à peu près verticale passant juste en avant des oreilles ; la joue droite est elle aussi mutilée. Le visage est dans un état de conservation satisfaisant : le nez est complet, ainsi que le menton, et l'œuvre a conservé par endroits son poli d'origine.

Les photos anciennes montrent une restauration au niveau de l'iris et de la pupille, qui a disparu aujourd'hui mais qui a laissé des traces ; cependant, les globes oculaires étaient lisses, à l'origine.

DESCRIPTION :

Cette tête féminine grande nature porte la coiffure à raie médiane et à bandeaux ondulés caractéristique de la période julio-claudienne ; de part et d'autre de l'axe central dans le prolongement du nez, les mèches se répandent en quatre vagues successives jusqu'aux oreilles qui, pour autant que l'on puisse en juger, étaient entièrement découvertes. Le visage est juvénile, malgré des traits un peu épais ; le nez est droit, assez large, les lèvres sont charnues, le menton rond et les yeux grands ; une fossette est visible sous la lèvre inférieure. Sur le front, encadrant le visage, on aperçoit – trait non visible sur les photographies publiées – les traces de plusieurs petites boucles rondes, en très faible relief ; elles étaient sans doute sculptées très légèrement dès l'origine et sont devenues presque imperceptibles par suite de l'usure et, sans doute, du nettoyage qu'a dû subir ce portrait après sa découverte. Seule est encore parfaitement visible une mèche en accroche-cœur située immédiatement à droite de la raie médiane, sur le front. Sur la tempe

gauche, une mèche se détache de la masse et passe devant l'extrémité de l'oreille ; les ondulations de la masse de la chevelure sont réalisées très finement et le trépan a été employé pour les narines et, peut-être, les commissures des lèvres.

L. Maurin et F. Braemer pensent que ce portrait a appartenu à un relief de grande taille : c'est effectivement ce que tendraient à prouver les traces d'arrachement visibles sur la joue droite ; en revanche, la symétrie parfaite entre les deux moitiés du visage semble être un argument à l'encontre de cette hypothèse.

COMMENTAIRE :

Ce portrait a souvent été considéré comme une effigie d'Antonia Minor, épouse de Drusus l'Ancien et mère de l'empereur Claude : c'est le cas notamment de Louis Maurin, qui y voit un portrait *post mortem* datant du début du règne de Claude. Il possède effectivement la coiffure que l'on retrouve généralement sur les images de cette princesse – la “Mittelscheitelfrisur” – mais prend place au sein d'un groupe de huit répliques dont l'identification est controversée. Pour plus de clarté, je tiens à citer ici quelques répliques de ce groupe couramment appelé “type Leptis-Malte” – et L. Maurin avait d'ailleurs bien repéré l'appartenance du portrait de Saintes à ce groupe :

— Tripoli, Musée, tête provenant de Leptis Magna¹⁰⁹.

— Rome, Museo Nazionale Romano, inv. 620¹¹⁰.

— Rome, Vatican, Ingresso, Ambulacro, inv. n° 103¹¹¹.

— Berlin, Staatliche Museen, inv. Sk 1802 (R 23)¹¹².

— Palerme, Musée archéologique.

— Alger, MN, inv. 29¹¹³.

109. Aurigemma 1940, 88-90, fig. 65-66.

110. Erhart, 1978, 203 fig. 14.

111. Wood 1998, fig. 76 (“Livilla I (?) ou Livilla II (?)”). Marbre blanc. H totale = 0,66 m ; H de la tête = 0,32 m.

112. Le portrait proviendrait de Samos. Cf. Blümel 1933, n° R 23 p. 11 et pl. 16 ; Bartels 1963, 35 rem. 267 ; Polaschek 1973, 42 ; *Staatliche Museen zu Berlin. Die Antikensammlung im Pergamonmuseum und in Charlottenburg*, Mayence, 1992, n° 95 p. 205-6, fig. p. 206.

108. *Id.* 1978, 86.

Si K. P. Erhart rattache ce type à l'iconographie d'Antonia et en fait le deuxième groupe de sa typologie – elle le nomme “Youthful, individualized portrait type”¹¹⁴ – K. Polaschek en revanche rejette cette identification et propose de reconnaître Livilla, la fille d'Antonia¹¹⁵. Il semble d'ailleurs qu'il y ait une confusion chez certains auteurs entre deux Livilla – ou bien une attribution à l'iconographie de l'une ou de l'autre de cette série d'effigies, c'est-à-dire entre la fille d'Antonia Minor et de Drusus l'Ancien d'une part, qui fut successivement l'épouse de C. César et de Drusus le jeune¹¹⁶, et Julia Livilla, la fille de Germanicus et d'Agrippine l'Ancienne¹¹⁷ : c'est ainsi que K. P. Erhart réfute l'attribution par K. Polaschek du type à l'iconographie de Livilla fille d'Antonia en citant des éléments de la biographie de Livilla fille de Germanicus. De même, Ch. Br. Rose évoque le type “Leptis-Malte” à propos de cette dernière¹¹⁸ alors que D. Boschung parlait clairement de la première¹¹⁹. Cette confusion est à mon sens due en partie au fait que l'identification de ces personnages repose essentiellement sur les groupes julio-claudiens de *Rusellae* (Etrurie) et de Leptis Magna, qui regroupent tous deux un grand nombre de membres de la famille impériale¹²⁰ pour lesquels l'association portraits-inscriptions n'est pas assurée dans plusieurs cas ; en outre, aucune photographie du groupe de *Rusellae* n'est, à l'heure actuelle, publiée : par conséquent, Ch. Br. Rose fait de l'effigie féminine de *Rusellae* le pendant d'une statue de Germanicus¹²¹ et y

reconnaît sa fille, tandis que D. Boschung y voit le “Gegenstück” d'une statue de Drusus Minor¹²² et en fait son épouse.

Quoi qu'il en soit, plusieurs arguments plaident contre l'attribution à Antonia Minor de ce groupe d'effigies : tout d'abord, la plupart des portraits d'Antonia portent l'*infula*, le bandeau de laine caractéristique des prêtresses, qui est le signe de son titre de *sacerdos divi Augusti* : or, on ne le trouve pas ici. Par ailleurs, d'un strict point de vue physiognomique, on ne retrouve pas la bouche aux lèvres extrêmement minces qui est partout visible sur les monnaies et qui est si caractéristique de son iconographie ; le nez lui-même est fort différent, plus droit et plus évasé ; le visage est quant à lui beaucoup plus large aux pommettes. Mais le détail le plus significatif, à mon sens, est la présence sur le front d'une rangée de petites boucles rondes qui ne se retrouvent sur aucune des effigies d'Antonia ; les répliques du “Schäfenlökchentypus” – ou type enrichi – de K. Polaschek ont tout au plus trois mèches, exclusivement regroupées sur les tempes. Il ne s'agit donc pas d'Antonia Minor. Le portrait de Saintes présente en revanche toutes les caractéristiques, aussi bien physiognomiques que typologiques, citées précédemment à propos du type Leptis-Malte : visage large aux pommettes et de structure triangulaire, nez droit mais assez évasé, grands yeux, menton rond, lèvre inférieure charnue, boucles fines encadrant le visage, oreilles découvertes ; c'est donc à l'iconographie d'une autre princesse julio-claudienne que je propose de le rattacher.

Reste à savoir quelle “Livilla” est représentée sur les exemplaires du type “Leptis-Malte” ; l'*Angleichung* évidente entre ces portraits et ceux d'Antonia ne saurait nous fournir dans le cas présent le moindre indice, dans la mesure où cette ressemblance s'explique tout aussi bien s'il s'agit de sa fille ou de sa petite-fille¹²³. Livilla fille de Drusus l'Ancien a dû recevoir des hommages statuaires sur une période assez longue, sans doute dès son mariage avec C. César et jusqu'en 31 p.C. environ, date de sa mort ; toutefois, les répliques

113. Landwehr 1993, n° 66 p. 89-90, pl. 94-95.

114. Erhart 1978, 202-206 et 210 pour une liste des répliques – le portrait de Saintes n'est mentionné nulle part.

115. Polaschek 1973, 38-45.

116. Pour une biographie succincte, voir Boschung 1993, 63.

117. Kienast 1990, 88.

118. Rose 1997, 68-69 : “the most likely identification is Julia Livilla, the youngest daughter of Germanicus”.

119. Boschung 1993, 63-64 et fig. 45-46 Qa.

120. On y a en effet retrouvé des effigies de Drusus Minor, Germanicus, Tibère, Agrippine l'Ancienne, Drusilla, Livilla, Livie, Antonia Minor, Nero Germanici, Drusus Germanici, Claude et Britannicus ; cf., pour une liste complète, Rose 1997, n° 45 p. 116-118.

121. Rose 1997, 69 : The statue is one of three female to have been discovered next to Germanicus”.

122. Boschung 1993, 64 note 133.

123. Germanicus étant lui-même fils d'Antonia Minor et de Drusus l'Ancien.

du type Leptis-Malte, avec leur rangée de boucles rondes sur le front, portent une coiffure qui est davantage caractéristique du règne de Caligula ou de Claude que de celui d'Auguste ou de Tibère. Je serais donc plutôt tentée de les attribuer à Julia Livilla, fille de Germanicus ; en effet, on connaît les hommages dispensés par Caligula à ses sœurs Livilla et Drusilla, au début de son règne : la première reçut notamment dès 37 les honneurs dus aux Vestales avant d'être exilée en 39 en même temps que sa sœur. Elle sera rappelée par Claude en 41 puis bannie à nouveau, mais elle mourra cette même année, sans doute assassinée.

Dans le cas précis de Saintes, d'autres éléments permettent de conclure à cette identification : en effet, dès 41 p.C., à la mort de son frère Caligula, fut votée contre Julia Livilla une *damnatio memoriae* qui a très certainement fait disparaître la plupart de ses effigies ; or, nous nous trouvons en présence, à Saintes, d'un portrait réduit à l'état de masque qui a peut-être été détruit intentionnellement : une détérioration "naturelle" aurait conduit à la disparition du nez et du menton, mais non à la mutilation de l'ensemble de la partie postérieure. En outre, la présence dans la même ville de la dédicace d'une statue de Drusus III – son frère – dédicace qui me semble posthume, donc postérieure à 33 p.C., vient confirmer la possibilité de l'existence d'un groupe statuaire datant du règne de Caligula, et ce d'autant plus que le portrait lauré d'Auguste, avec sa couronne de rayons, semble avoir été érigé précisément à cette date. Par conséquent, on peut supposer que l'effigie de Saintes a été érigée vers 37-39 p.C. et supprimée au moment de la *damnatio memoriae* de Julia Livilla, à partir de 41.

8 - STATUE IMPÉRIALE : DRUSUS III ? (fig. 9) "HÜFTMANTELSTATUE" MILIEU DU 1^{er} SIÈCLE P.C.

Saintes, Musée archéologique (lapidaire).

Statue acéphale.

Découverte en 1959 à Saintes.

Marbre de Carrare.

DIMENSIONS : H = 1, 20 m

RESTAURATIONS : aucune.

BIBLIOGRAPHIE : Eygun 1959, 478-9 (ill.) ; Maurin 1978 I, 118-119 ; II, fig. 59 ("prince de la famille julio-claudienne") ; Maurin 1994b, (ill.) ("statue d'un empereur, Tibère ou Claude").

ÉTAT DE CONSERVATION :

Il manque la tête, le bras droit et toute la partie inférieure du corps à partir des genoux. L'épiderme est fortement endommagé sur toute sa surface, où d'infimes éclats de marbre ont sauté.

DESCRIPTION :

Il s'agit d'une statue hanchée, dont la jambe droite est portante et la jambe gauche fléchie ; le torse est dénudé, alors que le bas du corps, jusqu'à hauteur des genoux environ, est enveloppée dans une draperie qui, après avoir enserré la taille, passe sur le bras gauche au niveau du coude avant de retomber librement le long de la jambe. La tête était très certainement tournée vers la gauche et, comme le montre l'épaule droite qui est conservée, le bras était levé et tenait selon toute probabilité une lance. Cette statue était monolithe ; seul un support, dont l'emplacement est visible sous le coude, du côté gauche semble avoir été taillé dans un bloc de marbre différent ; un autre support, de type "tronc d'arbre" peut-être, se trouvait très certainement accolé à la jambe droite, comme c'est souvent le cas. Un trou destiné à recevoir un goujon est visible au départ du bras droit : sans doute s'agit-il de la trace d'une restauration antique. L'arrière est travaillé plus sommairement et a un aspect totalement plat : la statue était donc peut-être destinée à être placée devant un mur ou dans une niche ; la surface présente à cet endroit-là des traces d'arrachement et deux trous de section carrée.

COMMENTAIRE :

Ce type statuaire est relativement courant à l'époque julio-claudienne. Comme il est inspiré de la statuaire héroïque grecque, il est généralement employé, au moins au début de la période, pour les effigies posthumes d'empereurs ou de membres de la famille impériale, car il évoque une héroïsation ou une divinisation¹²⁴ ; c'est ainsi que les princes de la jeunesse Caius et Lucius César sont représentés selon ce type dans

la basilique de Corinthe. La statue de Saintes étant acéphale, il reste à tenter de proposer malgré tout une identification ou tout au moins une datation pour ce portrait.

Au sein de la dizaine de statues en "Hüftmantel" recensées par H. G. Niemeyer dans son ouvrage sur les types de représentations impériales¹²⁵, trois représentent Auguste – sous les règnes de Tibère ou de Claude – quatre figurent Tibère – deux autres Claude et une dernière Néron ; on ne peut donc dire que le type ait été utilisé de préférence pour la représentation de tel ou tel empereur. En revanche, on remarque que deux de ces statues proviennent de Gaule : le portrait de Claude découvert à Vaison-la-Romaine et l'effigie colossale d'Auguste qui décorait le théâtre d'Arles. Nous nous trouvons donc en présence du troisième exemplaire gaulois de ce type, signe qu'on l'y avait bien diffusé.

Si le seul type statuaire ne fournit aucun élément décisif, le contexte de découverte est en revanche plus éclairant : la statue a été découverte en 1958 au nord-ouest de la ville, près du rempart tardo-antique de Saintes¹²⁶, en même temps que la base de statue de Drusus III et celle de Claude, retrouvées dans le rempart lui-même. L. Maurin a proposé de rapprocher la statue de la base dédiée à Claude¹²⁷ ; pourtant, le format de la statue, qui ne devait pas dépasser la grandeur naturelle, l'allure juvénile du corps – même si ce genre de représentations n'a rien de "réaliste" – et, surtout, le fait que le type statuaire soit généralement réservé à des effigies posthumes, invitent à penser qu'elle surmontait plutôt la base dédiée à Drusus III, fils de Germanicus, qui date selon toute vraisemblance du règne de Caligula, comme on l'a vu. La taille de la plinthe et celle de la face supérieure de la base ne contredisent pas

cette hypothèse. La seule difficulté réside dans le fait que c'est précisément à l'époque de Claude que la représentation en "Hüftmantel" commence à être employée pour des empereurs vivants, de sorte qu'il est impossible d'exclure cette identification pour la statue acéphale de Saintes.

9 - JUPON DE CUIRASSE ÉPOQUE JULIO-CLAUDIENNE

Saintes, réserves du Musée archéologique.

Jupon de cuirasse.

Découvert à Saintes en 1965.

Marbre blanc.

DIMENSIONS : H = 60 cm.

RESTAURATIONS : aucune.

BIBLIOGRAPHIE :

Eygun 1967, 251-254, fig. 27 ; Maurin 1978, I, 118 ; II, fig. 60-61 ("Claude ou Néron") ; Stemmer 1978, n° V 25 a p. 69 et pl. 45, 2 ; Bedon 1999, 315 ("époque de Claude ou de Néron").

ÉTAT DE CONSERVATION :

De cette statue cuirassée, il ne reste que le jupon et deux rangs de ptéryges dans la partie supérieure ; cependant, elle n'est pas brisée à cet endroit-là, et la pièce est entière puisqu'on voit clairement que la cuirasse elle-même venait s'encastrier au moyen d'un tenon de marbre dans la large mortaise de section rectangulaire visible sur la face supérieure ; en revanche, le jupon de cuirasse et les jambes, qui sont brisées, étaient taillées dans le même bloc.

DESCRIPTION :

La taille de cette effigie ne devait pas excéder la grandeur naturelle ; la jambe droite était portante et la gauche fléchie. Les lambrequins de la cuirasse sont frangés à leur extrémité ; malgré une certaine raideur dans les plis, la sculpture est d'une grande qualité.

Le premier rang de ptéryges est orné de motifs qui s'organisent symétriquement de part et d'autre d'une tête de Méduse centrale : immédiatement à sa droite et à sa gauche, on trouve en effet deux mufles de lion, eux-mêmes suivis de béliers affrontés ; enfin, à l'extrême

124. Niemeyer 1968, 57 ; une autre signification est suggérée par la statue de Tibère provenant d'*Herculaneum*, qui porte le foudre (Niemeyer 1968, cat. n° 82 et pl. 27) : le type pourrait évoquer une assimilation à Jupiter. Cependant, le "Iuppiterkostüm" se distingue des effigies en "Hüftmantel" en ce qu'il comprend un manteau beaucoup plus long, qui passe par-dessus une épaule et couvre la plus grande partie du dos.

125. Niemeyer 1968, n° 71-81 p. 101-104.

126. Maurin 1978, 84.

127. Maurin 1994a, 100 : "une statue d'un prince julio-claudien qui pourrait être Claude..."

droite, on voit un lion dévorant les viscères d'un animal qui paraît être un lièvre. Au deuxième rang, des casques alternent avec des boucliers polygonaux ; on voit également une rosette.

COMMENTAIRE :

La très grande qualité de la sculpture, la forme et l'agencement des rangs de ptéryges ainsi que l'emploi d'un marbre de Carrare conduisent L. Maurin à dater l'effigie de l'époque julio-claudienne ou flavienne. Il faut reconnaître que les éléments conservés ne fournissent pas d'indice chronologique décisif ; une datation julio-claudienne est rendue probable par le fait que toutes les effigies impériales de Saintes peuvent être situées dans la première moitié du premier siècle p.C. ; en outre, le format est fort proche de la statue acéphale de marbre découverte près du rempart ; peut-être les deux œuvres appartenaient-elles à un même ensemble.

Toutefois, K. Stemmer propose une datation tardo-flavienne en raison du mouvement des lanières de cuir et compare cette statue à un torse conservé à Francfort¹²⁸ que Vermeule date de la période flavienne à partir de critères stylistiques.

10 - FRAGMENT DE STATUE ÉQUESTRE (fig. 3)

Saint-Germain-en-Laye, Musée des Antiquités Nationales.

Inv. n° 12 565.

Sabot de cheval en bronze doré.

Découvert en 1870 près de l'arc de Saintes¹²⁹.

DIMENSIONS : H = 0, 30 m.

RESTAURATIONS : aucune.

BIBLIOGRAPHIE : Reinach 1894, 287 ; Maurin 1978, 71 ; Maurin 1994a, 84 ; Hurllet 1996, 405.

ÉTAT DE CONSERVATION :

De ce qui était une statue équestre de taille légèrement supérieure à la grandeur naturelle, il ne reste que l'extrémité d'une jambe de cheval en bronze dont la dorure est encore bien conservée ; ce fragment comprend presque exclusivement le sabot.

DESCRIPTION :

Sous le sabot du cheval, on discerne une cavité de section carrée qui était destinée à recevoir un goujon de fixation. L'ensemble est pris dans une masse de plomb qui a dû servir de fixation.

COMMENTAIRE :

Ce fragment est un document exceptionnel en ce qu'il constitue le seul vestige des statues qui surmontaient l'arc routier de Saintes ; il indique notamment qu'elles étaient en bronze doré, et que le groupe comprenait au moins un cheval de bronze, donc une statue équestre. La connotation militaire conférée à l'ensemble par la présence d'une statue équestre semblerait confirmer que l'arc a été érigé du vivant de Germanicus, en 18 p.C., comme l'arc de triomphe érigé à Rome même, sur le Forum d'Auguste¹³⁰, à la suite des victoires de Germanicus et Drusus le jeune en Arménie et en Illyrie. Il s'agirait alors tout à la fois d'un monument triomphal et d'un monument honorifique à tonalité dynastique qui, en même temps qu'il réaffirmait la légitimité des "co-régents", exalterait leurs succès militaires.

128. Francfort, Liebieghaus ; Stemmer 1978, n° VI 2 p. 73 et pl. 47 1-3.

129. Cette provenance a été mise en doute par L. Maurin (Maurin 1994a, 84), mais elle m'a été confirmée par le Musée de Saint-Germain-en-Laye, qui a acheté la pièce en 1870.

130. Hurllet 1996, 401.

BIBLIOGRAPHIE

Aurigemma, S. (1940) : "Sculture del Foro Vecchio di Leptis Magna raffiguranti la dea Roma e principi della casa dei Giulio-Claudi", *Africa Italiana*, 8, 80-95.

Balty, J.-Ch. (1988) : "Groupes statuaires impériaux et privés de l'époque julio-claudienne", in : *Ritratto*

ufficiale e ritratto privato. Quaderni de 'La ricerca scientifica', 116, Rome, 31-45.

— (1998) : "Un groupe dynastique d'époque tibérienne à Avignon. Notes sur l'iconographie de Drusus le jeune", *BACTHS*, 26, 7-19.

- Balty, J.-Ch. et D. Cazes (1995) : *Portraits impériaux de Béziers. Le groupe statuaire du forum*, Toulouse.
- Bartels, H. (1963) : *Studien zur römischen Frauenporträt der augusteischen Zeit*.
- Bedon, R. (1999) : *Les villes des Trois Gaules de César à Néron, dans leur contexte historique, territorial et politique*, Paris.
- Blümel, C. (1933) : *Römische Bildnisse in den staatlichen Museen zu Berlin*, Berlin.
- Boschung, D. (1992) : *Die Bildnisse des Augustus = Das römische Herrscherbild*, I-2, Berlin.
- (1993) : "Die Bildnistypen der iulisch-claudischen Kaiserfamilie : ein kritischer Forschungsbericht", *JRA*, 6, 38-79.
- Cogitore, I. (1992) : "Séries de dédicaces italiennes à la dynastie julio-claudienne", *MEFRA*, 104-2, 817-870.
- Cagnat, R. (1889) : "Sur quelques inscriptions de Saintes contenant des noms gaulois", *Revue Celtique*, 1888, 84-86.
- De Maria, S. (1988) : *Gli archi onorari di Roma e dell'Italia Romana*, Rome.
- Demougis, S. (1992) : *Prosopographie des chevaliers romains julio-claudiens*, Paris-Rome.
- Erhart, K. P. (1978) : "A Portrait of Antonia Minor in the Fogg Art Museum and its Iconographical Tradition", *AJA*, 82, 193-212.
- Espérandieu, E. (1889) : *Epigraphie romaine du Poitou et de la Saintonge*, Paris-Melle.
- (1908-1951) : *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, Paris.
- (1929) : *Inscriptions Latines de Gaule Narbonnaise*, Paris (ILGN).
- Eygun, F. (1959) : "Informations archéologiques, Saintes", *Gallia*, 17, 477-479.
- (1967) : "Informations archéologiques. Circonscription de Poitou-Charente", *Gallia*, 25, 251-254.
- Gascou, J. et D. Terrer (1996) : "La présence de Tibère en Narbonnaise : les portraits et les inscriptions", *RAN*, 29, 31-68.
- Gonzalez, J. (1984) : "Tabula Siarensis, Fortunales Siarenses et Municipia Civium Romanorum", *ZPE*, 55, 55-100.
- (1990) : *Bronces jurídicos romanos de Andalucía*, Séville, 153-163.
- Gonzalez, J. et J. Arce, éd. (1988) : *Estudios sobre la Tabula Siarensis*, Madrid.
- Grenier, A. (1931) : *Manuel d'Archéologie gallo-romaine*, I, Paris.
- Grimal, P. (1947) : "Deux inscriptions de Saintes", *REA*, 49, 130-138.
- Gros, P. (1984) : "L'Augusteum de Nîmes", *RAN*, XVII, 124-134.
- (1986) : "Une hypothèse sur l'arc d'Orange", *Gallia*, 44, 191-201.
- (1987a) : "Un programme augustéen : le centre monumental de la colonie d'Arles", *JdI*, 102, 339-363.
- (1987b) : "Théâtre et culte impérial en Gaule Narbonnaise et dans la péninsule ibérique", in : *Stadtbild und Ideologie. Die Monumentalisierung hispanischer Städte zwischen Republik und Kaiserzeit* (Madrid, 1987), Munich, 381-390.
- Gualandi, G. (1979), "L'apparato figurativo negli archi augustei", in : *Studi sull'Arco Onorario Romano*, Rome, 133-137.
- Hausmann, U. (1981) : "Zur Typologie und Ideologie des Augustusporträt", *ANRW*, II, 12-2, 1981, 513-598.
- Hurlet, Fr. (1996) : *Les collègues du prince au temps d'Auguste et de Tibère : de la légalité républicaine à la légitimité dynastique*, Coll. EFR 227, Rome.
- Johansen, F. (1976) : "Le portrait d'Auguste de Prima Porta et sa datation", in : *Studia Romana in honorem P. Krarup septuagenarii*, 49-57.
- Kienast, D. (1990) : *Römische Kaisertabelle : Grundzüge einer römischen Kaiserikonographie*, Darmstadt.
- Kleiner, F. S. (1985) : *The Arch of Nero. A study of the Roman Honorary Arch before and under Nero*, Rome.
- (1989a) : "The Arch of Galba at Tarragona and Dynastic Portraiture on Roman Arches", *MM*, 30, 239-252, pl. 18.
- (1989b) : "The Study of Roman Triumphal and Honorary Arches 50 Years after Kähler", *JRA*, 2, 195-206.
- Landwehr, C. (1993) : *Die römische Skulpturen von Caesarea Mauretaniae*, I, Archäologische Forschungen 18, Berlin.
- La Rocca, E. (1993) : "L'arco di Germanico 'in circo Flaminius'", *BCAR*, 95, 83-92.
- Lebek, W. D. (1991) : "Ehrenbogen und Prinzentod : 9 v. Chr.- 23 n. Chr.", *ZPE*, 86, 47-78.
- Maurin, L. (1978) : *Saintes antique des origines à la fin du VI^e siècle ap. J.-C.*, Saintes.
- Maurin, L. et M. Thauré (1980) : "Inscriptions révisées ou nouvelles du Musée archéologique de Saintes", *Gallia*, 38, 197-213.
- (1994a) : *Inscriptions latines d'Aquitaine*, Santons, Bordeaux.
- (1994b) : *Saintes antique*, Guides archéologiques de la France 29, Paris.
- Montini, I. (1938) : *Il ritratto di Augusto*, Rome.
- Navarro Caballero, M. (1997) : "Les dépenses publiques des notables des cités en Hispania Citerior sous le Haut-Empire", *REA*, 99, 109-140.
- Niemeyer, H.-G. (1968) : *Studien zur statuarischen Darstellung der römischen Kaiser*, Monumenta Artis Romanae 7, Berlin.
- Polaschek, K. (1973) : *Studien zur Ikonographie der Antonia Minor*, Rome.
- Potter, D. S. (1987) : "The Tabula Siarensis, Tiberius, the Senate and the Eastern Boundary of the Empire", *ZPE*, 69, 269-276.
- Reinach, S. (1894) : *Bronzes figurés de la Gaule romaine. Description raisonnée du Musée de Saint-Germain-en-Laye*, Paris.

- Roddaz, J.-M. (1984) : *Marcus Agrippa*, BEFAR 253, Rome.
- Roehmer, M. (1997) : *Der Bogen als Staatsmonument. Zur politischen Bedeutung der römischen Ehrenbogen des I. Jhs n. Chr.*, Munich.
- Rose, Ch. Br. (1990) : “The Supposed Arch at Pavia (*Ticinum*) and the Einsiedeln 326 Manuscript”, *JRA*, 3, 163-168.
- (1997) : *Dynastic commemoration and imperial portraiture in the julio-claudian period*, Cambridge.
- Saddington (1985) : “*Praefecti fabrum* in the Julio-Claudian Period”, in : Weber & Dobesch 1985.
- Schäfer, N. (2000) : *Die Einbeziehung der Provinzialen in der Reichsdienst in augusteischer Zeit*, Stuttgart.
- Seston, W. (1962) : “Les donateurs de l'amphithéâtre des Trois Gaules”, in : *Hommages à A. Grenier*, Coll. Latomus 58, 1407-1417.
- Stemmer, K. (1978) : *Untersuchungen zur Typologie, Chronologie und Ikonographie der Panzerstatuen*, Berlin.
- Tardy, D. (1989) : *Le décor architectonique de Saintes antique, I : les chapiteaux et bases*, Aquitania Suppl. 5, Paris-Bordeaux.
- (1994) : *Le décor architectonique de Saintes antique, II : les entablements*, Aquitania Suppl. 7, Paris.
- Weber, E. et G. Dobesch, éd. (1985) : *Römische Geschichte, Altertumskunde und Epigraphik*, Vienne.
- Wood, S. (1998) : *Imperial Women. A study in Public Images, 40 BC - AD 68*, Boston.
- Wuilleumier, P. (1963) : *Inscriptions latines des Trois Gaules*, Gallia Suppl. 17, Paris (*ILTG*).
- Zanker, P. (1994) : “Nouvelles orientations de la recherche en iconographie. Commanditaires et spectateurs”, *RA*, 281-293.